

Centre Sportif de l'Aube

COMITÉ AUBE
FFHANDBALL



**64^{ème} Assemblée
Générale**

Samedi 17 juin 2023

TROYES



64^{ème} ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 17 JUIN 2023
à TROYES

Appel des délégués des clubs
Rapport Moral du Président

Le passé

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022
Etat des licences
Rapport de la Commission d'Organisation des Compétitions
Rapport d'activité Arbitrage
Rapport d'activité du C.T.F.
Bilan Financier 2022

L'avenir

Vœux des clubs
Vœu du Comité
Regroupement d'équipes
Frais d'Arbitrage
Tableau des âges
Aménagement des règles de jeu
Budget 2023
Barème des Droits et Amendes
Tarifs des licences
Tarifs Engagements C.O.C.
Projet CMCD

Le palmarès

Résultats des Clubs Auboises
Récompenses :
 Challenge Fair-Play
 Clubs de Jeunes
 Médailles du Comité



POUVOIRS des CLUBS

Clubs	Licences	Licences Événementielles	Nombre de Pouvoirs	Nom du Mandataire et du suppléant
FJ BAR-SUR-SEINE	134	0	4	
ETAC HB	150	562	6	
ROMILLY HB	197	387	6	
BRIENNE HB	140	133	5	
AS SAINTE-MAURE / TROYES	152	168	6	
ROSIERES / SAINT-JULIEN HB	327	1402	10	
ESC PAYS D'ORIENT	18	0	1	
ASPTT TROYES	20	0	1	
US SAINTE-MAURE	131	0	4	
HBC VENDEUVRE	78	0	3	
CS VALLEE DE LA VANNE	106	346	5	
HBC SAVINO-CHAPELAIN	199	327	6	
PL BAR-SUR-AUBE	40	0	2	
ARCIS HANDBALL FEMININ	79	0	3	
NOGENT HB	43	0	2	
TOTAL	1814	3325	64	

**LE
PASSE**



**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
du Comité de l'Aube de Handball
Romilly sur Seine, le samedi 18 juin 2022 à 9 heures 30**

=====

La 63^{ème} Assemblée Générale du Comité de l'Aube de handball s'est tenue le samedi 18 juin 2022 au stade Bardin-Gousserey à Romilly sur Seine, sous la présidence de Monsieur Gérard JAWORSKY.

=====

Il est procédé à l'appel des clubs et des délégués. Les clubs de l'E Nogent et de l'ESC Forêt d'Orient sont absents. Sur un total de 62 pouvoirs, les présents représentent 60 voix, soit une majorité absolue fixée à 31.

=====

Le Président déclare cette Assemblée Générale du Comité de l'Aube de Handball ouverte. Il accueille M. Jérôme BONNFOI, représentant le Conseil Départemental de l'Aube, Mme Marie-Thérèse LUCAS, représentant le Maire de Romilly sur Seine et M. David FARIA, chargé des Sports à la ville de Romilly et présente les excuses de M. Claude BOMPARD, Secrétaire Général de la Ligue du Grand Est de Handball et de M. Jacques DOMONT, président du Comité Olympique et Sportif de l'Aube.

Il accueille avec plaisir Mme Cathy MARCHAL représentante de la Commission Territoriale d'Arbitrage.

=====

Le Président débute son rapport de présentation en regrettant, comme il y a bien longtemps où le Handball était si simple qu'on l'a bien compliqué. Si la pandémie a été la cause de fins de saisons difficiles et pénibles, cet arrêt brutal nous a obligés à nous pencher sur le futur et donc à avancer. Le sport n'est pas que compétition, le sport est un remède, il est vital, alors protégeons-le.

Pour revenir sur la saison écoulée, il tient à féliciter nos deux équipes de Nationale 2 Féminine, ainsi que l'accession (enfin) d'une équipe senior masculine en Championnat de France, et l'accession au Championnat de France des U18, sans oublier les équipes en délicatesse mais qui n'ont jamais abandonné. L'augmentation de licenciés montre la bonne santé du Handball dans l'Aube et la qualité de votre investissement.

Le Handball doit continuer à se développer et le projet territorial doit nous conduire à impulser de nouveaux projets, mais regrette vivement l'absence de participation des aubois aux Journées du HandEnsemble. Si le Comité souhaite apporter encore un meilleur service aux clubs et aux licenciés, sans modifier les tarifs et en accentuant les formations pour aider les clubs à mieux former leurs cadres.

Il termine en remerciant nos salariés, Olivier, France et Benoit pour leur investissement et surtout le Conseil Départemental novateur et ambitieux dans le secteur sportif.

Mais il faut continuer à œuvrer ensemble et faire en sorte que l'intérêt collectif l'emporte toujours sur l'intérêt individuel, c'est ce qui doit nous guider au quotidien.

=====

A) SAISON 2021/2022 :

- 1) Procès-Verbal de la 62^{ème} Assemblée Générale électronique du 10 septembre 2021 : adopté à l'unanimité.
- 2) Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité
- 3) Les rapports de la Secrétaire Générale et de la COC sont approuvés sans oppositions. Pour infos, il n'y a eu aucune pénalité financière cette saison en raison de la crise sanitaire pour les reports notamment ; pour la saison prochaine les droits seront à nouveau demandés.
- 4) Dans son rapport d'activités, le CTF fait état que de nouvelles actions ont pu être réalisées cette saison, grâce à l'embauche de France et Benoît en début d'année. Il fait ensuite le bilan de ses différentes missions au sein du Comité
- 5) La Commission d'arbitrage de la Ligue n'ayant fait état d'aucun rapport concernant nos arbitres, le président fait état de nos effectifs. Ce rapport d'activité de l'arbitrage est largement commenté avec la présence de Cathy Marchal à la recherche d'un aubois pour représenter le Bassin Champenois de Troyes et indique qu'elle reste disponible pour de plus amples renseignements.
- 6) Le Compte d'Exploitation annuel (bilan, compte de résultat) présenté est adopté à l'unanimité ; l'assemblée vote également l'affectation du résultat net en report à nouveau.

=====

B) SAISON 2022/2023 :

1) Vœu des clubs : aucun vœu n'a été proposé à l'AG.

Cependant, le Président précise les modalités concernant les reports de match selon sa note du 2 mars 2022 ainsi que les cas spécifiques à la COVID ; la saison prochaine, la COC appréciera souverainement chaque demande et statuera en dernier ressort sans pouvoir faire l'objet de réclamation : cette disposition est adoptée par les clubs.

2) Vœu du Comité : Conformément à la décision prise par la Ligue du Grand Est, il est proposé de porter le taux des frais de déplacement de 0.30 à 0.35 € et de 0.40 à 0.45 € en cas de co-voiturage : adopté à l'unanimité.

3) Le président présente les nouvelles catégories d'âge et fait voter la Contribution Mutualisée des Clubs au Développement : inchangées, elles sont approuvées à l'unanimité. Il propose ensuite les dispositions concernant les règles aménagées dans les championnats jeunes : le paragraphe concernant le Temps Mort Jeune Arbitre est supprimé et il est précisé que l'Accompagnateur d'Arbitre est obligatoire. Les Frais d'Arbitrage correspondant aux dispositions de la Ligue sont approuvés après modification du montant des indemnités kilométriques comme voté précédemment.

4) Budget 2022 : Il n'est pas prévu d'augmentation de cotisations des licences pour le Comité et la Ligue. Le budget est approuvé à l'unanimité ainsi que le barème des Cotisations départementales, des Droits et Amendes et des engagements. Les cotisations pour la nouvelle saison seront réparties selon un calendrier de trois versements, en décembre, fin mars et une régularisation avant l'AG de juin 2023 en fonction des licences établies pour la saison.

5) L'Assemblée entérine le déménagement du siège du Comité depuis la Maison des Associations, 63 avenue Pasteur à Troyes, vers le Centre Sportif de l'Aube, 5 rue Marie Curie à Troyes.

Le Président fait lecture du palmarès des compétitions et distribue les maillots de champions au HBC Savino-Chapelain pour les seniors masculins et au CS Vallée de la Vanne pour les féminines.

Il procède ensuite à la remise des récompenses pour les clubs :

Clubs de Jeunes : distribution de 100 ballons de mini-hand

Challenges Fair-Play

- en Féminines : Brienne HB en adultes et Romilly HB en Jeunes
- en Masculins : HBC Vendeuvre en adultes et US Ste Maure en Jeunes.

=====

Remises de médailles aux dirigeants :

Or : Hervé DELAINE (AS Ste Maure-Troyes)

Argent : Didier DERVAL (HBC Savino-Chapelain) et Hervé DUQUESNOY (Romilly HB)

Bronze : Thomas BASTOS (Romilly HB), Eddy DAVID (Romilly HB), Delphine DESCHARMES (PL Bar sur Aube), Bastien DESERT (Romilly HB), Chloé DESPRET (Arcis HF), Stéphanie DRUJON (E.T.A.C.), David HERRGOTT (HBC Savino-Chapelain), Bruno PASQUET (E.T.A.C.), Stéphane POUILLARD (E.T.A.C.) et Christelle SAMPERS (PL Bar sur Aube)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président donne la parole aux différentes personnalités :

Madame Marie-Thérèse LUCAS, Maire-adjointe à l'Education, à l'Enfance /Jeunesse & à la Santé, se dit très attachée aux sports et reste très attentive au travail fait dans les écoles de Romilly et en remercie les dirigeants pour leur investissement auprès des jeunes.

M. David FARIA, Maire-adjoint aux Sports & aux associations Sportives, de part sa fonction porte une attention particulière par rapport au sport ; il nous annonce la construction d'une nouvelle salle de sport à Romilly qui pourra accueillir le Handball et se félicite de l'écoresponsabilité du handball pour interdire l'utilisation de la colle dans tous les complexes.

Jérôme BONNEFOI, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Aube représentant le Président du Conseil Départemental, note que le Comité se porte plutôt bien après ces années difficiles ; le Département est resté sensible aux difficultés des clubs par le maintien des aides. Il apprécie les valeurs citoyennes et écoresponsables formulées par le Président du Comité, le sport est bien un véritable lien social. Il nous rappelle que le Conseil Départemental, par l'intermédiaire du CDOS, met trois mini-bus à disposition des clubs ou du Comité et ajoute que des aides (de 30 à 50 %) peuvent être alloués pour des besoins en équipements collectifs.

L'Assemblée est clôturée avec le verre de l'amitié.

La Vice-Présidente



Frédérique CANRON

Le Président,



Gérard JAWORSKY.



RAPPORT MORAL

Mesdames Messieurs les délégués des clubs, Chers Amis,

Voici le temps de dresser le bilan d'une saison complète postpandémie.

Tous ensemble, il nous a fallu reconstruire nos handballs. Le Comité s'est engagé afin d'apporter son soutien au redémarrage des clubs et de toutes les initiatives en faveur du handball.

Retrouver nos chiffres d'antan, tel aurait pu être le leitmotiv de l'équipe dirigeante de votre instance départementale. C'est en tous cas le fil conducteur des stratégies mises en place.

Bien entendu, le Comité a aussi été impacté économiquement par la crise COVID, même si l'état nous a accompagné par la diminution des subventions institutionnelles, l'ANS entre autres. En parallèle des efforts financiers de la Fédération et de la Ligue, le Comité a décidé de la gratuité pour tous nos licenciés fidèles avec les renouvellements, et pour tous ceux qui sont indispensables à notre pratique compétitive, les dirigeants. Cela correspondait à un abandon de quelques 20 000 euros de revenus en année normale.

On ne peut réduire la stratégie du Comité à cette seule vision financière.

Cette saison a été celle de la repise de nos activités, pour l'essentiel, nous avons vécu la pandémie avec de nombreuses difficultés.

Avant Covid, nous avions 1492 licences compétitives. Pendant COVID, nous en avons 1096.

Après avoir perdu environ 26% de nos licenciés durant cette période, la dynamique de reprise s'est progressivement installée notamment chez les plus jeunes. Nous sommes arrivés en cette fin de saison à un chiffre de 1412 licences compétitives, chiffre inespéré il y a encore quelques mois. Alors bravo à toutes et tous.

Une partie de la population a stoppé son activité lors de l'arrêt des compétitions sur les deux saisons précédentes.

Le Comité vous a accompagné économiquement et structurellement durant cette période. Nous avons pris des initiatives, avons innové dans beaucoup de domaines certes, mais il fallait conserver les adhésions de licenciés ; vous l'avez fait dans chaque structure et si cette saison fut quasi normale elle est aussi porteuse de promesses et riche d'initiatives nouvelles.

Aujourd'hui, nous ne pouvons imaginer le club demain et son évolution en lien avec ce que nous avons vécu (COVID) et la prise ne compte des évolutions sociétales ! Je pense que vous êtes, que nous sommes sur la bonne voie ! Nous sommes inscrits dans cette démarche prospective ! Les adhérents de demain ne seront pas que des pratiquants d'offres de pratiques compétitives, certes le cœur de notre activité, mais il faudra aussi innover, mettre en place de offres nouvelles, moins contraignantes ; c'est déjà ce que vous faites : Proposer des nouvelles offres de pratique des HANDBALL

- Pratique de handball à 4 en renforçant les relations avec éducation nationale
- Mise en place du Baby Hand
- Mise en place du Handball ensemble
- Mise en place du Handfit

Certes, c'est difficile et tout le monde ne pourra avancer à la même vitesse. Pour autant, nous avons appris de la pandémie et tout simplement des difficultés que nous avons rencontrées et des initiatives prises.

Le Comité est très soucieux de votre accompagnement et à la structuration des clubs, ce que nous retrouvons dans le pacte de développement signé avec la fédération (ligue et comités) pour :

- accompagner à la performance sportive avec une volonté de détecter 100% d'une population Garçons et Filles
- accompagner à la performance organisationnelle, notamment en développant la formation des tous les encadrants (entraîneurs, arbitres dirigeants) et aussi à vous accompagner à la digitalisation
- accompagner les clubs dans leurs dimensions sociales : féminisation, intégrité, Citoyenneté, Service aux clubs, développement des handballs

Nous sommes convaincus que le club de demain nécessite un encadrement de qualité qui permettra à toutes et tous de pratiquer les Handball d'aujourd'hui et de demain, avec une qualité d'accueil, qualité d'encadrement et aussi mission éducative et d'insertion sociale et professionnelle.

L'encadrement c'est aussi et avant tout les dirigeants. Le développement de nos compétences est un point capital, notamment dans la prise en compte de la dématérialisation et de l'utilisation des nouveaux outils mis à notre disposition actuellement. Il faut aussi attirer de nouveaux dirigeants et dirigeantes. Nous savons que c'est difficile, que la crise covid a changé les modes de vie des personnes et notamment leur investissement dans le monde associatif.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous avons fait une grande partie du chemin pour retrouver notre niveau de licenciés d'avant COVID. Pour autant, la partie n'est pas terminée, et il nous faudra tous encore redoubler d'efforts.

Toute l'équipe du Comité reste à votre écoute pour vous accompagner et réussir ensemble.

Avant de terminer un grand merci à l'ensemble des collaborateurs du Comité pour leur implication, leur engagement sans faille.

Je voudrais remercier tous nos partenaires institutionnels, notamment le Conseil départemental pour leur soutien permanent et conséquent.


Merci aussi aux équipes, bénévoles, salariés pour leur esprit collaboratif.

Je remercie les clubs et toute l'équipe dirigeante pour leur investissement. Je remercie les salariés pour leur investissement leur capacité d'adaptation. Nous restons concentrés et au travail pour faire en sorte que la vie des clubs soit confortée au quotidien et pour leur avenir tout en suivant la feuille de route pour laquelle vous nous avez fait confiance jusqu'en 2024.

Je vous souhaite une assemblée générale qui réponde à vos attentes, à vos questions, qui soit riche de nos échanges, qui au-delà du bilan de l'année, soit tournée vers l'avenir et la mise en œuvre de nos projets collectifs.

Le Président du Comité
Gérard JAWORSKY

EFFECTIF DES CLUBS SAISON 2022-2023

COMITÉ AUBE FFHANDBALL  SAISON 2022-2023	MASCULINS											FEMININES											TOTAL GENERAL					
	plus de 16 ans	12-16 ans	moins de 12 ans	TOTAL PRATIQUE COMPETITIVE	Licences DIRIGEANTS	Loisir	Baby-hand	HandFit	HandEnsemble	TOTAL PRATIQUE NON COMPETITIVE	EVENEMENTIELLES	SOUS TOTAL MASCULINS	plus de 16 ans	12-16 ans	moins de 12 ans	TOTAL PRATIQUE COMPETITIVE	Licences DIRIGEANTES	Loisir	Baby-hand	HandFit	HandEnsemble	TOTAL PRATIQUE NON COMPETITIVE		EVENEMENTIELLES	SOUS TOTAL FEMININES	TOTAL PRATIQUE COMPETITIVE	TOTAL PRATIQUE NON COMPETITIVE	TOTAL EVENEMENTIELLES
FJ BAR SUR SEINE	22	29	28	79	9	1	0	0	0	10	0	89	10	17	16	43	2	0	0	0	0	2	0	45	122	12	0	134
ETAC TROYES	38	32	48	118	14	0	5	0	0	19	281	418	0	1	2	3	10	0	0	0	0	10	281	294	121	29	562	712
ROMILLY HB	35	44	33	112	8	0	1	7	1	17	226	355	11	18	16	45	9	0	4	10	0	23	161	229	157	40	387	584
ASS BRIENNE	22	20	25	67	8	0	4	1	0	13	72	152	10	15	18	43	3	0	5	9	0	17	61	121	110	30	133	273
AS STE MAURE-TROYES	0	0	0	0	22	5	0	0	21	48	111	159	21	30	29	80	16	0	5	0	3	24	57	161	80	72	168	320
ROSIERES ST JULIEN HB	64	58	44	166	25	1	12	0	0	38	734	938	53	26	23	102	9	2	7	3	0	21	668	791	268	59	1402	1729
ESC PAYS D'ORIENT	16	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	16	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	2	16	2	0	18
ASPTT TROYES	15	0	0	15	1	0	0	0	0	1	0	16	0	0	0	0	4	0	0	0	0	4	0	4	15	5	0	20
US STE MAURE	39	29	32	100	12	0	7	0	0	19	0	119	0	0	0	0	12	0	0	0	0	12	0	12	100	31	0	131
HBC VENDEUVRE	10	2	18	30	3	2	6	0	0	11	0	41	14	4	7	25	3	2	7	0	0	12	0	37	55	23	0	78
CS VALLEE VANNE	13	7	23	43	7	1	6	0	0	14	175	232	14	5	16	35	6	0	3	5	0	14	171	220	78	28	346	452
HBC SAVINO CHAPELAIN	40	26	49	115	12	1	2	0	0	15	169	299	17	22	16	55	12	0	2	0	0	14	158	227	170	29	327	526
PL BAR SUR AUBE	16	5	3	24	3	0	4	0	0	7	0	31	4	1	0	5	2	0	2	0	0	4	0	9	29	11	0	40
ARCIS HB FEMININ	0	0	0	0	11	0	0	0	0	11	0	11	11	22	24	57	9	2	0	0	0	11	0	68	57	22	0	79
NOGENT HB	0	4	24	28	6	1	0	0	0	7	0	35	0	4	3	7	1	0	0	0	0	1	0	8	35	8	0	43
COMITE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	2	0	2
TOTAL	330	256	327	913	142	12	47	8	22	231	1768	2912	165	165	170	500	101	6	35	27	3	172	1557	2229	1413	403	3325	5141
Saison N-1	330	222	297	849	138	8	52	1	0	199	1738	2786	170	135	171	476	89	8	27	23	0	147	1654	2277	1325	346	3392	5063
Différence	0	34	30	64	4	4	-5	7	22	32	30	126	-5	30	-1	24	12	-2	8	4	3	25	-97	-48	88	57	-67	78



Rapport d'activité Arbitrage des clubs aubois

Éléments concernant les arbitres aubois :

Nbre Arbitres	Actif	en fin d'activité	Attente activation	en sommeil
JA FEDERAL	8			
JA T1	2	5		
JA T2	9	5		
JA T3	14	105		
JAJ CLUB	78	36	36	4
JAJ T1	8	23		
JAJ T2	4	67		
JAJ T3	32	98		
	155	339	35	4

	Arbitrages		
	National	Région	Depart.
FJ BAR SUR SEINE		25	74
ETAC	28	30	49
ROMILLY HB	17	14	71
BRIENNE HANDBALL		17	85
ASS. STE MAURE-TROYES	4	43	55
ROSIERES ST-JULIEN HB	72	68	116
ESC PAYS D'ORIENT			3
ASPTT TROYES			1
OUS STE MAURE	2	20	35
HBC VENDEUVRE			12
CS VALLEE VANNE			44
HBC SAVINO-CHAPELAIN		6	82
PL BAR SUR AUBE		1	6
ARCIS HF		1	23
NOGENT HB			7
	123	225	663

Fonction	ACTIFS	Attente activation	En fin d'activité	En sommeil
Accompagnateur Ecole Arbitrage en formation	16	4		
Animateur Ecole Arbitrage certifié	14		1	
Animateur Ecole Arbitrage en formation	0			
Juge Accompagnateur Ecole Arbitrage certifié	61			
Juge Délégué Territorial			2	
Juge Accompagnateur Territorial	4		3	
Juge Superviseur Territorial	1		2	
Officiel de Table de marque	102		1	13
Officiel de Table de marque en formation	7			



RAPPORT de la Commission d'Organisation des Compétitions

Venons-en à notre bilan 2022/2023.

Je peux vous assurer que cette saison s'est bien passée.

Il est vrai que les reports de rencontres occasionnées ont quelque peu perturbé la saison et rendu difficile la mise au propre de nos bilans.

Nous avons ainsi dû traiter 1 494 conclusions de match, plus :

- 129 cas de report ayant générés 774 mails
- 33 inversions de rencontre ayant générés 180 mails
- 27 forfaits dont 2 à domicile et 25 à l'extérieur
- 322 cas de date de saisie dépassée
- 150 changements de date ou d'horaire

107 mutations

- 6 dirigeants
- 6 joueurs de -12 ans
- 21 joueurs 12/16 ans
- 71 joueurs de +16 ans
- 2 licenciés loisir
- 1 baby-hand

29 salles :

- 8 de classe 1
- 1 de classe 2
- 5 de classe 3
- 2 de classe 4
- 9 de classe 5
- 1 en attente de classement
- 3 non classées

PRECISIONS :

Il est important que toutes vos correspondances électroniques émanent de l'adresse standardisée du club, à savoir : n° du club (composé de 7 chiffres) suivi de @ffhandball.net.

La COC procédera aux réponses aux mails des clubs uniquement si celles-ci émanent de la boîte standardisée. Les réponses aux mails provenant de boîtes autres (ex. boîte mail entraîneur..., boîte mail club non standardisée) ne seront pas traitées.

Toutes les informations provenant de la COC GRAND EST seront envoyées uniquement sur l'adresse générique du club.

Pour toute correspondance avec la COC Aube : 5610000.coc@ffhandball.net



RAPPORT du CTF

Une saison en chiffres !

1816	Licenciers
1144	Hommes
672	Filles
3325	Licences évènementiels
8	Pourcents de hausse de licenciés compétitif
98	Licences baby hand
15	Clubs
553	Matchs sur notre département
81	Techniciens
4	Equipes féminines au niveau national
2	Equipes masculines au niveau national
122	Juges Arbitres Jeunes
15	Entraîneurs en formation au sein de L
1	Première fois que nous sommes champions des inter-comités masculins du Grand Est

**Bravos à tous d'avoir fait, de faire que notre département
soit une terre de handball.**

Le C.T.F
Olivier SOUPIROT



Le coin des entraîneurs en formation

Le comité a renouvelé avec la ligue, ma mise à disposition pour les formations entraîneurs.

J'ai en charge auprès de l'ITFE GRAND EST :

- de la coordination de la formation accompagnateur d'équipes sur 11 sites (Bar le duc, Chaumont, Epinal, Metz, Mulhouse, Nancy, Reichstett, Reims, Sedan, Sélestat, Troyes).
- de la mise en place de la formation accompagnateurs sur le site de Troyes.
10 Stagiaires

La vie du comité

- Jeux régionaux UNSS 1^{er} juin 2022 à Troyes 100 jeunes
- USEP : un tournoi le 20 juin 2022 à La Chapelle St Luc avec 400 enfants
- Journée multi sport Hand/Ultimate/Football en juillet 2022 à :
Vendeuvre/Arcis/Fontaine-les-Grès/Piney/Palis/Nogent/Bar-sur-Seine
- Organisation de la rentrée des entraîneurs le 10 septembre 2022 à Brienne le Château : 10 participants
- Co-organisation de la rentrée des entraîneurs à Reims le 8 janvier 2023
20 entraîneurs aubois présents
- Formation auprès des professeurs des écoles du primaire : 8 enseignants
- Organisation d'un plateau moins de 9 ans et moins de 11, le 3 juin pour un total de 185 enfants



- Journée olympique organisé par le CDOS le 23 juin 2023 : 500 enfants
- Interventions à Aix en Othe (antenne de Vallée Vanne) chaque mercredi après-midi
- Interventions au collège de Méry-sur-Seine, toute l'année, les lundis et jeudis

Formation

Séminaire des professionnels du Grand Est

Début mai, j'ai participé au séminaire de l'ITFE. Celui a eu pour but d'améliorer, peaufiner les contenus des différentes formations.

Interventions école primaire

ST BENOIT SUR VANNE :

1 école 3 classes

ARCIS : 1 école 6 classes

ERVY : 1 école 6 classes

AIX EN OTHE : 1 école 6 classes

ERVY : 1 école 6 classes

COURGENAY : 1 école 2 classes

ST MAURICE AU RICHES HOMMES :

1 école 1 classe

CERISIERS : 1 école 3 classes



Bilan des équipes auboises (2007-2008)

Les filles :

7 CPS : 18.09, 02.10, 06.11, 20.11, 29.01, 11.02

2 stages avec hébergement

Toussaint : 24 au 26 octobre 2022

Vacances de Noël : 19 au 21 Décembre 2022

Les participantes :

PION	NOELIE	BAR SUR SEINE
GRAND PIERRE	AMBRE	BAR SUR SEINE
OUILLON	ZELIE	BRIENNE
OUILLON	SOLLINE	BRIENNE
EDEL	LEANE	ROSIERES ST JULIEN
SIO	PAULINE	STE MAURE
EL ARIF	MARWA	ROSIERES ST JULIEN
JOYEUX	MARGOT	SAVINO CHAPELAIN
DIETZ	JULIE	ARCIS
BIDON	OLIVIA	ROSIERES ST JULIEN
ADINANI	ANAIS	STE MAURE
LOISON	NINA	ROSIERES ST JULIEN
THOMAS	JEANNE	ROSIERES ST JULIEN
DEVISGNES	LEANE	ROSIERES ST JULIEN

Les Cadres : Mayayo Cathy, Barbier Matthieu,

1 fille a été retenue pour passer les tests du pole :

Sio Pauline (AS Ste Maure-Troyes)



Les garçons :

Cette génération aura réalisé :

9 CPS : 10.09, 18.09, 02.10, 06.11, 20.11, 29.01, 11.02, 19.03, 02.04

3 stages avec hébergement

Toussaint : 24 au 26 octobre 2022

Vacances de Noël : 19 au 21 Décembre 2022

Vacances d'Hiver : 21 au 24 Février 2023

Les participants :

MASSON--CARETTI	DYNN	ETAC
HENRION	MAXENCE	ROSIERES
SANGUINEDE	ARTHUR	ROSIERES
PEREIRA	ADRIEN	ETAC
DORE	LUCAS	ROSIERES
DEFERT	CHARLY	ROSIERES
MENAGEOT	ALEX	ETAC
HUYNH	DANY	SAVINO CHAPELAIN
MOUSSA-VEKETO	ETHAN	ROSIERES
BIROST	GATIEN	ROMILLY
HERBIN	THEO	ROSIERES
HERRGOTT	ALIX	SAVINO CHAPELAIN



Les Cadres : Agnès Marion, Gabella France

4 garçons ont été retenus pour passer les tests du pole :

DORE Lucas	RSJH
SANGUINEDE Arthur	RSJH
HERGOTT Alix	SAVINO CHAPELAIN
HUYN Dany	SAVINO CHAPELAIN

Le bilan de nos sélections :

Classement finale à l'issue des deux tours régionaux :

Les filles : 5^{ème} sur 8, fin de l'aventure pour cette génération.

Les garçons : Champion du Grand Est

Tour National à Monistrol/Loire les garçons ont affronté la Loire, le Haut Rhin et le Gard : 3^{ème} sur 8 : premier non qualifié pour la finale nationale.

Les aspects positifs :

Rassemblements avec la Haute Marne qui nous permet d'étoffer nos groupes tant en niveau quantitatif que qualitatif et ainsi de travailler sur une année d'âge ;

Les Aspects négatifs :

Les dépenses pour les stages et pour les déplacements pour les compétitions.

La Génération 2010

3 CPS

Les filles 05.02, 23.02 et 19.03

Les garçons 22.01, 11.02 et 19.03

1 stage durant les vacances de pâques, du 22 au 24 avril à Reims, avec les autres comités de notre ancienne région de Champagne-Ardenne.

Les filles :

Club	Nom	Prénom
Arcis	Prévot	Mélina
Rosières	Desvignes	Léa
Sainte Maure	Léna	Montagne
Bar/Seine	Berton	Angeline
Bar/Seine	Javelot	Océane
Arcis	Parey	Anais
Rosières	Bidon	Olivia
Rosières	Thomas	Jeanne
Sainte Maure	Mehdi	Chayma
Arcis	Fevre	Margot
Arcis	Guerre-Genton	Ninon
Arcis	Danton	Pauline
Arcis	Dietz	Julie
Vallée Vanne	Pichard	Joy
Sainte Maure	Devignes	Louanne
Rosières	Ladousse	Mélissa

(2011)



LES GARCONS :

Club	Nom	Prénom
Romilly	BIROST	GATIEN
Romilly	VINCENT	TIMEO
Rosières St Julien	HERBIN	THEO
Romilly	KARIC	Ethan
ETAC	KOLGJINI	Alban
Rosières St Julien	GRONDIN DELAGNEAU	Gabriel
Rosières St Julien	AGNASSIA	Noa
Rosières St Julien	VERRIER	Noam
Nogent	ABOUSSAUDI	Rayane
Sainte Maure	SEMEDO HANON	Terry
Sainte Maure	VATTEPIN	Timéo
Sainte Maure	EL BATANI	Mehdi
Sainte Maure	MOUTON	Jules



Les nouveaux Labels

Bravo à l'ensemble des clubs qui ont obtenu un ou des labels.

Depuis cette saison nous sommes passés de 2 à la possibilité d'avoir 9 LABELS.

FJ BAR SUR SEINE	2/9
ENTENTE TROYES AUBE CHAMPAGNE HANDBALL	4/9
ROMILLY HB	7/9
ASS. STE MAURE-TROYES	4/9
ROSIERES ST-JULIEN HB	6/9
US STE MAURE	1/9
CS VALLEE DE LA VANNE HANDBALL	4/9
HBC SAVINO-CHAPELAIN	4/9
ARCIS HANDBALL FEMININ	3/9



Excellence sportive

Rentrée au Pôle saison 2022/2023 :

Aucune rentrée aux pôles, ni pour les garçons, ni pour les filles.

COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1 à
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Détail bilan</i>	5 et 6
- <i>Détail Compte de résultat</i>	7 à 9
- <i>Annexe à la liasse fiscale</i>	10 à 12
- <i>Annexe</i>	13 à 20

BAILLOT & ASSOCIES SARL

155 AVENUE D'ECHENILLY

B.P.30101

10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

03.25.45.10.69.

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

COMITE AUBE HANDBALL
63 AVENUE PASTEUR
10000 TROYES

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 0 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	91 564.87 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	29 699.17 Euros
- Résultat net comptable,	(16 845.32)Euros

Fait à SAINT ANDRE LES VERGERS
Le 01/06/2023

BERTRAND ROMUALD
COMPTABLE

BAILLOT FRANCK
EXPERT COMPTABLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	5 593.49	5 593.49					
	Autres immobilisations corporelles	10 713.50	9 462.52	1 250.98	527.00	723.98	137.38	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 200.00		2 200.00		2 200.00			
Total I	18 506.99	15 056.01	3 450.98	527.00	2 923.98	554.83		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	32 723.30		32 723.30	18 805.24	13 918.06	74.01	
	Autres créances	1 167.18		1 167.18	5 410.52	4 243.34	78.43	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	53 274.17		53 274.17	84 634.22	31 360.05	37.05		
Charges constatées d'avance (3)	949.24		949.24	900.53	48.71	5.41		
Total III	88 113.89		88 113.89	109 750.51	21 636.62	19.71		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	106 620.88	15 056.01	91 564.87	110 277.51	18 712.64	16.97		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	78 345.25	85 002.41	6 657.16	7.83
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 845.32	6 657.16	10 188.16	153.04
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	61 499.93	78 345.25	16 845.32	21.50	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources					
Total III					
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 791.39	2 525.09	1 266.30	50.15
	Dettes fiscales et sociales	4 871.24	8 575.23	3 703.99	43.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 267.39	4 291.39	24.00	0.56
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	17 134.92	16 540.55	594.37	3.59
	Total IV	30 064.94	31 932.26	1 867.32	5.85
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		91 564.87	110 277.51	18 712.64	16.97

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

12 930.02 15 391.71

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	520.00		1 172.08		652.08	55.63
Production vendue de Biens et Services	29 179.17		7 187.84		21 991.33	305.95
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	13 650.00		17 472.60		3 822.60	21.88
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	444.40				444.40	
Collectes						
Cotisations	37 819.38		27 697.55		10 121.83	36.54
Autres produits						
Total I	81 612.95		53 530.07		28 082.88	52.46
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 555.35		1 555.35	100.00
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	50 141.04		20 689.57		29 451.47	142.35
Impôts, taxes et versements assimilés	639.22		492.00		147.22	29.92
Salaires et traitements	37 341.35		29 483.57		7 857.78	26.65
Charges sociales	9 635.45		8 352.10		1 283.35	15.37
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	267.00		12.00		255.00	NS
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
Total II	98 024.06		60 584.59		37 439.47	61.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	16 411.11		7 054.52		9 356.59	132.63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations	585.83		308.89		276.94	89.66
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	585.83		308.89		276.94	89.66
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	585.83		308.89		276.94	89.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 825.28		6 745.63		9 079.65	134.60
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4.95		189.61		184.66	97.39
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	4.95		189.61		184.66	97.39
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 024.99		101.14		923.85	913.44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	1 024.99		101.14		923.85	913.44
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 020.04		88.47		1 108.51	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	82 203.73		54 028.57		28 175.16	52.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	99 049.05		60 685.73		38 363.32	63.22
Solde intermédiaire	16 845.32		6 657.16		10 188.16	153.04
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	16 845.32		6 657.16		10 188.16	153.04

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21500000 Matériel technique	5 593.49	5 593.49		
28150000 Amort. matériel technique	5 593.49	5 593.49		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 250.98	527.00	723.98	137.38
21830000 Matériel de bureau & inform.	9 722.52	9 722.52		
21840000 Mobilier	990.98		990.98	
28183000 Amort. Matériel bureau & info.	9 375.52	9 195.52	180.00	1.96
28184000 Amort. Mobilier	87.00		87.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 200.00		2 200.00	
27500000 Caution-CDOS	2 200.00		2 200.00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 450.98	527.00	2 923.98	554.83
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	32 723.30	18 805.24	13 918.06	74.01
41100000 Clients-clubs aube	32 723.30	18 294.16	14 429.14	78.87
41810000 Clients-factures à établir		511.08	511.08	100.00
AUTRES CREANCES	1 167.18	5 410.52	4 243.34	78.43
40100000 Fournisseurs	31.00	5 410.52	5 379.52	99.43
46870000 Divers-Produits à recevoir	1 136.18		1 136.18	
DISPONIBILITES	53 274.17	84 634.22	31 360.05	37.05
51204500 Banque-Crédit Mutuel	2 079.24	3 537.55	1 458.31	41.22
51206100 Banque-Crédit Mutuel Livret	31 194.93	61 096.67	29 901.74	48.94
51260200 Banque-compte-tonic OBL	20 000.00	20 000.00		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	949.24	900.53	48.71	5.41
48600000 Charges constatées d'avance	949.24	900.53	48.71	5.41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	88 113.89	109 750.51	21 636.62	19.71
TOTAL GENERAL	91 564.87	110 277.51	18 712.64	16.97

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	78 345.25	85 002.41	6 657.16	7.83
11000000 Report à nouveau solde credit.	78 345.25	85 002.41	6 657.16	7.83
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	16 845.32	6 657.16	10 188.16	153.04
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	61 499.93	78 345.25	16 845.32	21.50
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 791.39	2 525.09	1 266.30	50.15
40100000 Fournisseurs	1 992.59	1 359.09	633.50	46.61
40810000 Fourn.-factures non parvenues	1 798.80	1 166.00	632.80	54.27
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 871.24	8 575.23	3 703.99	43.19
42820000 Provision/congés payes	1 761.85	4 521.21	2 759.36	61.03
43100000 U.r.s.s.a.f.	1 198.00	1 180.00	18.00	1.53
43720000 Mutuelle-S.m.i.	94.62	94.62		
43732000 Retraite-Malakoff-Mederic	269.36	269.01	0.35	0.13
43733000 A.g.r.r.	147.43	90.76	56.67	62.44
43820000 Provision/c.s./congés payes	704.74	1 849.63	1 144.89	61.90
43860000 Org.sociaux-Charges à payer	639.24	492.00	147.24	29.93
44210000 Prélèvement à la source	56.00	78.00	22.00	28.21
AUTRES DETTES	4 267.39	4 291.39	24.00	0.56
41100000 Clients-clubs aube		24.00	24.00	100.00
46710000 Péréquation arbitrage	4 267.39	4 267.39		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17 134.92	16 540.55	594.37	3.59
48700000 Produits constatés d'avance	17 134.92	16 540.55	594.37	3.59
TOTAL DETTES	30 064.94	31 932.26	1 867.32	5.85
TOTAL GENERAL	91 564.87	110 277.51	18 712.64	16.97

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	520.00	1 172.08	652.08	55.63
70700000 Commandes clubs	520.00	1 172.08	652.08	55.63
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	29 179.17	7 187.84	21 991.33	305.95
70610000 Engagements sportifs	9 020.00	2 470.00	6 550.00	265.18
70620000 Engagements Coupe de France	500.00	50.00	450.00	900.00
70841000 Ligue C.T.F.	11 545.53	897.12	10 648.41	NS
70880000 Produits d'activités annexes	2 700.86	1 750.72	950.14	54.27
70880300 Participation C.P.S.	96.18	400.00	303.82	75.95
70880400 Participation stage de Pâques	1 620.00		1 620.00	
70880500 Participation stage de la Tous	1 380.00	1 620.00	240.00	14.81
70880600 Participation stage Février	1 140.00		1 140.00	
70880700 Participation stage Noël	1 020.00		1 020.00	
70880800 Participation Intercomités	156.60		156.60	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 650.00	17 472.60	3 822.60	21.88
74000000 Subvention exploitation-Covid		795.00	795.00	100.00
74010000 C.n.d.s.	7 250.00	7 700.00	450.00	5.84
74020000 Conseil Général	6 400.00	6 400.00		
74030000 F.f.h.b.		3 500.00	3 500.00	100.00
74200000 Aide à l'emploi		6 077.60	6 077.60	100.00
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	444.40		444.40	
79100000 Transfert de charges	444.40		444.40	
COTISATIONS	37 819.38	27 697.55	10 121.83	36.54
75660000 Produits Cotisations départ.	31 048.20	22 738.60	8 309.60	36.54
75670000 Produits Cotisation centre dép	6 771.18	4 958.95	1 812.23	36.54
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	81 612.95	53 530.07	28 082.88	52.46
ACHATS DE MARCHANDISES		1 555.35	1 555.35	100.00
60710000 Achats-Equipement sportif		1 555.35	1 555.35	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	50 141.04	20 689.57	29 451.47	142.35
60630000 Fournit.entret.& petit equip.	836.09	19.98	816.11	NS
60640000 Fournitures de bureau	863.66	347.02	516.64	148.88
60680000 Achats-Gasoil	2 165.32	890.36	1 274.96	143.20
61100000 Sous traitance générale	240.00	236.00	4.00	1.69
61320000 Locations immobilières	1 231.20	1 231.20		
61330000 Locations diverses-gymnase	1 274.00		1 274.00	
61350000 Locations diverses-vehicules	3 138.60	3 138.60		
61500000 Entretien matériel	84.33		84.33	
61520000 Entretien véhicule	514.10	265.42	248.68	93.69
61560000 Entretien Maintenance	380.36	376.80	3.56	0.94
61600000 Assurances	884.78	882.26	2.52	0.29
61830000 Documentation technique		46.00	46.00	100.00
62110100 Intervention arbitrage	94.87		94.87	
62110200 Intervention Arbitres Jeunes	3 542.42		3 542.42	
62110500 Intervention stage Toussaint		990.00	990.00	100.00
62110700 Intervention C.p.s.		479.00	479.00	100.00
62110800 Intervention Intercomités		50.00	50.00	100.00
62110900 Intervention technique	632.50	540.40	92.10	17.04
62260000 Honoraires	798.00	750.00	48.00	6.40
62310000 Site internet	331.08	331.08		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
62330000 Foires & manifestations	1 406.74				1 406.74	
62340000 Frais cadeaux divers			100.00		100.00	100.00
62340300 Récompenses sportive	74.93		80.69		5.76	7.14
62510100 Frais commission arbitrage	55.00				55.00	
62510300 Frais commission sportive	2 081.28		138.00		1 943.28	NS
62510400 Frais stage de Pâques	6 539.14				6 539.14	
62510500 Frais stage de la Toussaint	6 199.60		3 414.23		2 785.37	81.58
62510600 Frais stage des 4 Comités	4 398.30				4 398.30	
62510700 Frais C.p.s.	1 669.11		29.45		1 639.66	NS
62510800 Frais Intercomités	4 478.21		2 448.07		2 030.14	82.93
62510900 Frais technique	1 630.14		314.14		1 316.00	418.92
62511000 Frais administrateurs	537.28		378.78		158.50	41.84
62511100 Frais Bureau directeur	2 870.76		2 071.63		799.13	38.57
62570000 Frais de réception	290.98		190.28		100.70	52.92
62600000 Frais postaux & télécom.	673.10		692.94		19.84	2.86
62700000 Services bancaires & assimilés	125.16		97.24		27.92	28.71
62812000 Engagements Coupe de France			60.00		60.00	100.00
62820000 Cotisations diverses	100.00		100.00			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	639.22		492.00		147.22	29.92
63330000 Form.professionnelle continue	639.22		492.00		147.22	29.92
SALAIRES ET TRAITEMENTS	37 341.35		29 483.57		7 857.78	26.65
64100000 Salaires bruts & avant. divers	38 053.79		24 371.85		13 681.94	56.14
64120000 Congés payés	2 759.36		1 356.28		4 115.64	303.45
64140000 Indemnités & avantages divers	2 046.92		3 755.44		1 708.52	45.49
CHARGES SOCIALES	9 635.45		8 352.10		1 283.35	15.37
64510000 U.r.s.s.a.f.	8 406.08		6 107.01		2 299.07	37.65
64520000 Mutuelle	189.24		189.24			
64532000 Retraite	1 868.72		1 355.22		513.50	37.89
64533000 A.g.r.r.	125.50		84.92		40.58	47.79
64590000 Charges sociales/congés payés	1 144.89		542.51		1 687.40	311.04
64750000 Médecine du travail pharmacie	190.80		73.20		117.60	160.66
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	267.00		12.00		255.00	NS
68112000 Dot.amort.immob.-corporelles	267.00		12.00		255.00	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	98 024.06		60 584.59		37 439.47	61.80
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 411.11		7 054.52		9 356.59	132.63
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	585.83		308.89		276.94	89.66
76100000 Produits financiers	585.83		308.89		276.94	89.66
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	585.83		308.89		276.94	89.66
RESULTAT FINANCIER	585.83		308.89		276.94	89.66
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	15 825.28		6 745.63		9 079.65	134.60
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	4.95		189.61		184.66	97.39
77100000 Produits exceptionnels divers	4.95		189.61		184.66	97.39

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 Charges constatées d'avance			949.24
07/04/2022 AC ZOOM 1/01/23 AU 13/04/23	47.37		
19/04/2022 AC GROUPAMA 01/01/23 AU 23/04/02	71.31		
13/05/2022 AC E B P 01/01/23 AU 28/05/23	155.22		
23/11/2022 AC credit mutuel ass	635.74		
31/12/2022 OD GISMA REMISE 2022	39.60		
46870000 Divers-Produits à recevoir			1 136.18
31/12/2022 OD PRODUITS A RECEVOIR STAGE NOE	1 020.00		
31/12/2022 OD PARTIC LOC GYMNASE CPS NOV	116.18		
COMPTES DE PASSIF			
48700000 Produits constatés d'avance			17 134.92
31/12/2022 OD PRODUITS CONSTATES D'AVANCE c		17 134.92	
31/12/2022 OD t.			
40810000 Fourn.-factures non parvenues			1 798.80
31/12/2022 RG F.N.P.-VILLE TROYES 4T2022		307.80	
31/12/2022 RG F.N.P.-BAILLOT 2022		780.00	
31/12/2022 OD ch a payer cdos		240.00	
31/12/2022 OD VILLE DE TROYES LOC GYMNASE		471.00	
42820000 Provision/congés payés			1 761.85
01/01/2022 AN dées			
31/12/2022 INV Provisions pour congés payés		1 761.85	
43820000 Provision/c.s./congés payés			704.74
31/12/2022 INV Provisions pour congés payés		704.74	
43860000 Org.sociaux-Charges à payer			639.24
31/01/2022 OD cot pat 01		50.00	
28/02/2022 OD cot pat 02		50.00	
31/03/2022 OD cot pat 03 fc		50.00	
30/04/2022 OD cot pat avril		50.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
31/05/2022 OD cot pat mai		50.00	
30/06/2022 OD cot pat juin		50.00	
31/07/2022 OD cot pat juillet		50.00	
31/08/2022 OD cot pat août		50.00	
30/09/2022 OD cot pat sept		50.35	
31/10/2022 OD cot pat oct		86.19	
30/11/2022 OD COT PAT NOV		51.35	
31/12/2022 OD cha. patr. fc dec		51.35	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 Charges exceptionnelles divers			649.99
31/01/2022 OD ARRondi PRELVT SOURCE	0.34		
28/02/2022 OD ARRondi PRELVT SOURCE	0.34		
31/03/2022 OD ARRondi PRELVT SOURCE	0.34		
30/04/2022 OD ARRondi PRELVT SOURCE	0.34		
30/06/2022 OD ARRondi PASDSN	0.68		
01/07/2022 OD POUR SOLDE COMPTE ERVY	645.70		
30/09/2022 OD ARRondi PASDSN	0.85		
31/10/2022 OD ARRondi URSSAF	0.52		
20/12/2022 RG Différence lettrage	0.44		
31/12/2022 OD ARRondi PASDSN	0.44		
67120000 Amendes et pénalités			375.00
19/04/2022 RG OLIVIER TEL 90 _ + REMBT INFR	375.00		
19/04/2022 RG CTION 285 _			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 Produits exceptionnels divers			4.95
31/05/2022 OD arrondi urssaf		0.01	
14/06/2022 OD REGUL ARRondi AFLDAS		0.66	
30/06/2022 OD arrondi urssaf juin		0.14	
30/06/2022 OD arrondi retraite juin		0.01	
31/07/2022 OD arrondi urssaf juillet		0.71	
31/07/2022 OD arrondi retraite juillet		0.01	
31/08/2022 OD arrondi urssaf août		0.29	
30/09/2022 OD arrondi urssaf sept		1.55	
23/11/2022 RG Différence lettrage		0.39	
30/11/2022 OD ARRondi URSSAF		0.64	
31/12/2022 OD ARRondi URSSAF		0.54	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 91 564.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 16 845.32- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 593		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 723		2 491
TOTAL	15 316		2 491
Prêts, autres immobilisations financières			2 200
TOTAL			2 200
TOTAL GENERAL	15 316		4 691

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 593	5 593
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 500	10 714	10 714
TOTAL		1 500	16 307	16 307
Prêts, autres immobilisations financières			2 200	2 200
TOTAL			2 200	2 200
TOTAL GENERAL		1 500	18 507	18 507

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 593			5 593
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 196	267		9 463
TOTAL	14 789	267		15 056
TOTAL GENERAL	14 789	267		15 056

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	267				
TOTAL	267				
TOTAL GENERAL	267				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 200		2 200
Autres créances clients	32 723	32 723	
Débiteurs divers	1 167	1 167	
Charges constatées d'avance	949	949	
TOTAL	37 040	34 840	2 200

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 791	3 791		
Personnel et comptes rattachés	1 762	1 762		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 053	3 053		
Autres impôts taxes et assimilés	56	56		
Autres dettes	4 267	4 267		
Produits constatés d'avance	17 135	17 135		
TOTAL	30 065	30 065		

Variation des fonds propres

Ils correspondent au résultat de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 136
Total	1 136

Détail des produits à recevoir

	Montant
Divers produits à recevoir	1 136
Total	1 136

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 799
Dettes fiscales et sociales	3 106
Total	4 905

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
Provision/congés payes	
- Provisions pour congés payés	1 762
Provision/c.s./congés payes	
- Provisions pour congés payés	705
-Fourn.-factures non parvenues	1 799
-Fomation profess;continue	639
Total	4 905

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	949
Total	949
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	17 135
Total	17 135

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avances divers	949		
Total	949		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance cotisations	17 135		
Total	17 135		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	78 345
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	78 345
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	78 345
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	78 345
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Accords divers comptes	5	
Total	5	
Charges exceptionnelles		
- Solde de compte Ervy	646	
- accords divers comptes	5	
- Amende Soupirot Olivier	375	
Total	1 026	

Transferts de charges

Nature	Montant
Rembours. C.p.a.m.	444
Total	444

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	13	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	13	
Permanence ou changement de méthodes	14	
Informations générales complémentaires		na
Informations complémentaires (CICE)		na
L'utilisation du CICE dans l'entreprise		na
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	14	
Etat des amortissements	14	
Etat des provisions	15	
Etat des échéances des créances et des dettes	15	
Variation des fonds propres	15	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		na
Frais d'établissement		na
Frais de recherche appliquée et de développement		na
Fonds commercial		na
Autres immobilisations incorporelles		na
Evaluation des immobilisations corporelles	15	
Evaluation des amortissements	16	
Titres immobilisés		na
Créances immobilisées		na
Evaluation des matières et marchandises		na
Evaluations des produits et en cours		na
Dépréciation des stocks et en cours		na
Opérations à long terme		na
Produits nets partiels sur travaux en cours		na
Evaluation des créances et des dettes	16	
Dépréciation des créances	16	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		na
Obligations convertibles ou échangeables		na
Evaluation des valeurs mobilières de placement	16	
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	16	
Disponibilités en Euros	16	
Disponibilités en devises		na
Produits à recevoir	17	
Détail des produits à recevoir	17	
Charges à payer	17	
Détail des charges à payer	18	
Charges et produits constatés d'avance	18	
Détail des charges constatées d'avance	19	
Détail des produits constatés d'avance	19	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		na
Primes de remboursement des obligations		na
Ecart de conversion sur opérations en devises		na
Subventions d'équipement		na
Variation des capitaux propres	19	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		na
Montant des engagements financiers		na
Informations en matière de crédit bail		na
Engagement en matière de pensions et retraites		ns
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		na
Identité des sociétés mères consolidant les comptes		na
Liste des filiales et participations		na

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		na
Produits et charges exceptionnels	19	
Transferts de charges	19	
Valeurs mobilières	20	
Produits et charges sur exercices antérieurs		na
Participation des salariés		na

NA = Non Applicable NS = Non significative



COMPTE D'EXPLOITATION

CHARGES	2022	2021
EQUIPEMENTS	0,00	<i>1 555,35</i>
FOURNITURES DE BUREAU	1 699,75	<i>367,00</i>
GAS OIL	2 165,32	<i>890,36</i>
LOYERS	2 505,20	<i>1 231,20</i>
LOCATIONS DIVERSES - VEHICULE	3 378,60	<i>3 374,60</i>
MAINTENANCE	464,69	<i>376,80</i>
ENTRETIEN VEHICULE	514,10	<i>265,42</i>
ASSURANCE MULTIRISQUE + VEHICULE	884,78	<i>882,26</i>
DOCUMENTATION TECHNIQUE	0,00	<i>46,00</i>
ARBITRAGE	3 692,29	<i>0,00</i>
FRAIS COMMISSION	55,00	<i>0,00</i>
INTERVENTIONS	3 637,29	<i>0,00</i>
RECOMPENSES	0,00	<i>0,00</i>
SPORTIVE	2 156,21	<i>278,69</i>
COUPE DE FRANCE	0,00	<i>60,00</i>
FRAIS COMMISSION	2 081,28	<i>138,00</i>
CHAMPIONS DE L' AUBE - RECOMPENSES	74,93	<i>80,69</i>
TECHNIQUE	25 547,00	<i>8 362,88</i>
STAGES	17 137,04	<i>4501,82</i>
CENTRE DEPARTEMENTAL	1 669,11	<i>508,45</i>
INTERCOMITES	4 478,21	<i>2498,07</i>
INTERVENTIONS CTF	2 262,64	<i>854,54</i>
HONORAIRES DIVERS	798,00	<i>0,00</i>
SITE INTERNET	331,08	<i>331,08</i>
DEPLACEMENTS CONSEIL D' ADMINISTRATION	537,28	<i>378,78</i>
RECEPTIONS BUREAU DIRECTEUR	3 161,74	<i>2 264,32</i>
MANIFESTATIONS	1 406,74	
FRAIS PTT ET TELEPHONE	673,10	<i>692,94</i>
FRAIS FINANCIERS	125,16	<i>97,24</i>
INFORMATIQUE LIGUE ET COTISATION REGIONALE		
COTISATIONS DONS DIVERS	100,00	<i>100,00</i>
FORMATION PROFESSIONNELLE	639,22	<i>379,67</i>
FRAIS DE PERSONNEL	37 341,35	<i>26 944,14</i>
CHARGES PATRONALES	9 635,45	<i>7 809,59</i>
Dotation aux amortissements sur immobilisation	267,00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	98 024,06	<i>56 628,32</i>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 024,99	<i>101,11</i>
TOTAL CHARGES	99 049,05	<i>56729,43</i>



COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS	2 022	2 021
PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	2 700,86	<i>1 750,72</i>
COMMANDES CLUBS	520,00	<i>1 172,08</i>
PRODUITS ARBITRAGE	0,00	<i>0,00</i>
SPORTIVE	9 520,00	<i>5 040,00</i>
PRODUITS	0,00	<i>0,00</i>
ENGAGEMENTS	9 020,00	<i>4 940,00</i>
ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE	500,00	<i>100,00</i>
TECHNIQUE	16 958,31	<i>2 917,12</i>
STAGES	5 256,18	<i>2 020,00</i>
INTERCOMITES	156,60	<i>0,00</i>
INTERVENTIONS SCOLAIRES	0,00	<i>0,00</i>
INTERVENTIONS CLUBS	0,00	<i>0,00</i>
LIGUE CTF	11 545,53	<i>897,12</i>
FRAIS DE SECRETARIAT	0,00	<i>0,00</i>
COTISATION CENTRE DEPARTEMENTAL	6 771,18	<i>7 469,20</i>
COTISATION DEPARTEMENTALE	31 048,20	<i>34 248,90</i>
AIDE A L'EMPLOI	0,00	<i>6 872,60</i>
SPONSORS	0,00	<i>0,00</i>
SUBVENTIONS	13 650,00	<i>10 600,00</i>
ANS	7 250,00	<i>7 700,00</i>
CONSEIL DEPARTEMENTAL	6 400,00	<i>6 400,00</i>
FFHB + Ligue GE	0,00	<i>-3 500,00</i>
TRANSFERTS DE CHARGE	444,40	<i>-1 183,15</i>
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	81 612,95	<i>70 070,62</i>
PRODUITS DE GESTION	4,95	<i>189,61</i>
PRODUITS FINANCIERS	585,83	<i>308,89</i>
TOTAL PRODUITS	82 203,73	<i>69 385,97</i>
RESULTAT NET	-16 845,32	<i>12 656,54</i>

L'AVENIR

VOEUX des CLUBS

HBC Savino-Chapelain

Reconnaissance financière des arbitres :

Revaloriser le défraiement des arbitres pour préserver leurs motivations

➡ **Compétence Ligue** : à demander lors de l'AG de la Ligue

COMITÉ AUBE
FFHANDBALL



VŒU du COMITE

CATEGORIES D'AGES - SAISON 2023/2024

	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2002	2001
	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans
MASCULIN ET FEMMIN											**					
											*		+ 16 ans			
							*		- 15 ans		-18 ans					
			EC		*		- 13 ans									
Mini Hand					*		-11 ans									

NOTE D'INFORMATION SUR L'ELARGISSEMENT DES CATEGORIES D'AGES

Le tableau des catégories d'âges est défini lors de l'Assemblée Générale.

ART 36.2 Règlements Généraux de la FFHB :

À l'intérieur des amplitudes définies, les assemblées générales des ligues et des comités ont la possibilité de répartir plusieurs niveaux de compétitions. Toutefois aucune compétition ne pourra concerner plus de 3 années d'âge jusqu'aux compétitions « moins de 18 ans » inclus.

En compétitions jeunes des plus bas niveaux du territoire le Bureau Directeur du Comité pourra autoriser des joueurs de la dernière année d'âge d'une catégorie à évoluer dans la catégorie supérieure (ex. : joueurs (ses) de 14 ans en moins de 18 ans, ou joueurs de 11 ans en moins de 15 ans), sous réserve de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal, de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball au niveau supérieur établi postérieurement au 1^{er} juin de l'année civile en cours.

Dans l'hypothèse où un sportif apparaîtrait sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalable, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la COC.

La convocation de ces joueurs dans des sélections départementales, régionales ou nationales ne pourra pas donner lieu à une demande de report.

EC

► Moins de 11 ans Filles, Garçons et Mixtes : avec accord.

Pour les moins de 11 ans, l'offre de pratique peut reposer sur des compétitions mixtes. Au niveau départemental, la pratique mixte pourra être autorisée jusqu'en moins de 13 ans dans le cas de joueurs (ses) très isolés, à condition que soit organisée en parallèle une pratique régulière spécifiquement féminine.

*

Moins de 18 ans : pour les clubs possédant à la fois une équipe dans la catégorie moins de 15 ans et une équipe dans la catégorie moins de 18 ans, pas de dérogation possible pour les joueurs de 14 ans.

Moins de 15 ans : pour les clubs possédant à la fois une équipe dans la catégorie moins de 13 ans et une équipe dans la catégorie moins de 15 ans, pas de dérogation possible pour les joueurs de 11 ans.

Moins de 13 ans : pour les clubs possédant à la fois une équipe dans la catégorie moins de 11 ans et une équipe dans la catégorie moins de 13 ans, pas de dérogation possible pour les joueurs de 9 ans.

Pour ces trois catégories, le bureau directeur étudiera toute autre demande dans le cas où le surclassement, (5 joueurs (ses) maximum), permette la création d'une équipe quand le club n'en possède pas. La liste des joueurs (ses) composant l'équipe devra être déposée au Comité en même temps que la demande.

**

Les joueuses de 15 et 16 ans et les joueurs de 16 ans, dont le nombre est inférieur ou égal à 5, dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge, peuvent être autorisées à évoluer en compétition départementale adulte, par le Bureau Directeur du Comité, sous réserve de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal, de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1^{er} juin de l'année civile en cours et de l'accord de la Commission d'Organisation des Compétitions départementale.

Ces demandes, sur papier libre ou par envoi mail, devront être nominatives, et adressées au Président du Comité, pour avoir l'accord de celui-ci.

Ces autorisations prendront effet dès la réception et la validation par le Comité des différentes demandes.



Contribution Mutualisée des Clubs au Développement

MONTEE EN REGIONALE

Une équipe du Comité de l'Aube (+16 M ou +16 F) peut prétendre à la montée :

- sous réserve de respecter les obligations régionales du championnat d'accession ;
- et sous réserve d'avoir, la saison suivante, une équipe + 16 dans la catégorie concernée en championnat inter-départemental, ou à défaut une équipe de – 18 dans la catégorie.

PRESENTATION DES REGLES AMENAGEES DANS LES CHAMPIONNATS JEUNES INTER-DEPARTEMENTAUX

SAISON 2023-2024

	M13 ans	M15 ans	M18 ans
Années d'âge	2011-2012-2013	2009-2010-2011	2006-2007-2008
Mixité	<i>Exceptionnelle au niveau interdép. Cf article 36.2.4 des règlements FFHB)</i>	INTERDITE	INTERDITE
Temps de jeu	3 x 15'	3 x 18' (3 x 15' en interdépartemental féminin)	2 x 30'
Temps d'exclusion	2'	2'	2'
Nombre de TTO	1 par tiers-temps et par équipe	1 par tiers-temps et par équipe	3
TMJA Temps Mort Jeune Arbitre	Mise en place du Temps Mort Juge Arbitre Jeune Cf document spécifique TMJA	Mise en place du Temps Mort Juge Arbitre Jeune Cf document spécifique TMJA	
Nombre de joueurs	Tiers-temps 1 : 6 contre 6 Tiers-temps 2 et 3 : 7 contre 7	7 contre 7	7 contre 7
Taille des ballons	-13M : T1 -13F : T0	-15M : T2 -15F : T1	-18M : T3 -18F : T2
Officiels de Match Obligatoires	Responsable de Salle obligatoire par le club recevant Officiel d'Equipe obligatoirement majeur (ou âgé de 16 ans minimum)		

	M13 ans	M15 ans	M18 ans
Règles techniques	<p>REGLES OBLIGATOIRES POUR TOUTE LA SAISON</p> <p>UTILISATION REDUCTEUR DE BUT <i>(But si le ballon rentre après avoir touché le réducteur)</i></p> <p>DEFENSE STRICTE INTERDITE REPLACEMENT DU GB PAR UN JOUEUR DE CHAMP INTERDIT EN TT1 et TT2 : LE CHANGEMENT SYSTEMATIQUE ATTAQUE / DEFENSE EST INTERDIT</p> <p>FORMES DE JEU Tiers-temps 1 : défense alignée 0-5 Tiers temps 2 : défense étagée en 2 lignes avec 2 joueurs minimum en dehors des 9m Tiers temps 3 : libre</p> <p>EN CAS D'EXCLUSION Les règles aménagées sont suspendues pour l'équipe en infériorité lors d'une exclusion d'un(e) ou plusieurs joueurs(ses)</p>	<p>REGLES OBLIGATOIRES POUR TOUTE LA SAISON</p> <p>DEFENSE STRICTE INTERDITE REPLACEMENT DU GB PAR UN JOUEUR DE CHAMP INTERDIT EN TT1 et TT2 : LE CHANGEMENT SYSTEMATIQUE ATTAQUE / DEFENSE EST INTERDIT</p> <p>FORMES DE JEU Tiers-temps 1 : défense alignée 0-6 Tiers temps 2 : défense étagée en 2 lignes avec 2 joueurs minimum en dehors des 9m Tiers temps 3 : libre</p> <p>EN CAS D'EXCLUSION Les règles aménagées sont suspendues pour l'équipe en infériorité lors d'une exclusion d'un(e) ou plusieurs joueurs(ses)</p>	LIBRE

FRAIS d'ARBITRAGE

CHAMPIONNATS et COUPES

Indemnités kilométriques : 0,35 € par km Aller et Retour

En cas d'arbitrage en double et de co-voiturage : 0,45 € par km Aller et Retour

MATCHES	JUGE ARBITRE	JUGE ARBITRE JEUNE (2004 à 2008)
+ 16	27 €	
- 18	18 €	18 €
- 15	15 €	15 €
- 13	13 €	13 €
- 11	11 €	11 €

Les Plateaux – 9 ans et – 11 ans sont arbitrés par des PRE-JAJ nés en 2009, 2010 ou 2011 qui ne perçoivent aucune indemnité.

RAPPEL :

Les frais sont destinés à amortir l'achat et l'entretien de l'équipement de l'arbitre.

Cet équipement est obligatoire (chemise avec écusson – short – chaussettes).

En cas d'absence d'équipement constatée, les **FRAIS D'ARBITRAGE NE SERONT PAS VERSES**.

En ce qui concerne les **juges arbitres jeunes**, ils ne peuvent arbitrer que des catégories **inférieures** à leur âge, sauf dérogation accordée par le responsable de la CTA ou de la CTJA.

Lorsque le club visiteur se déplace avec un arbitre et que celui-ci officie (club recevant n'ayant pas d'arbitre ou de JAJ), aucun déplacement n'est versé.

Regroupement temporaire d'équipes de clubs différents

Le Comité de l'Aube propose de décliner l'article 24 des règlements généraux de la FFHB de la façon suivante.

Quand un club évolue en compétition départementale et éprouve des difficultés d'effectif dans une quelconque catégorie d'âge, en masculin ou en féminine (moins de 7 licenciés), il peut être autorisé à s'associer avec un club voisin pour la saison en cours et pour la catégorie d'âge concernée. Toutefois, cette équipe nouvellement créée ne peut prétendre à une accession en fin de saison.

La désignation de l'équipe du regroupement doit comporter les noms des clubs concernés, celui qui en assurera la gestion sera placé en tête. Les joueurs et joueuses demeurent titulaires de licences établies au nom de leur club d'origine pour la saison en cours.

Si l'un des clubs possède une autre équipe dans la même catégorie, les joueurs ou joueuses constituant cette nouvelle équipe en "entente" ne peuvent évoluer que dans celle-ci.

Dans le cadre des dispositions de la C.M.C.D., la Commission Règlementation/CMCD prendra en compte l'existence de cette équipe au bénéfice de l'un de ces clubs, après accord écrit des parties.

Une demande conjointe des clubs, formulée sur l'imprimé du Comité, devra être adressée au Comité avant la date limite d'engagement des équipes, selon la catégorie d'âge concernée

Le dossier doit obligatoirement comprendre :

- L'accord écrit des présidents des clubs concernés.
- L'accord écrit des parents ou du représentant légal (pour les mineurs).
- L'indication du niveau de jeu et de la catégorie
- La liste des licenciés de chaque club constituant ce regroupement, en indiquant leur nom, prénom, n° de licence et date de qualification).
- L'indication du club retenu pour satisfaire aux exigences de la C.M.C.D.



Nom du club SUPPORT :

Club A :

Club B :

Club C :

Club D :

Faire une demande par équipe et par catégorie.

MASCULINS	+16 ANS	-18 ANS	-15 ANS	-13 ANS	-11 ANS
FEMININES					

Ce regroupement approuvé par les clubs, est valable pour la saison 2023/2024.

Le club support s'engage à respecter toutes les contraintes (sportive, arbitrale, disciplinaire et obligatoire) inhérente à cette équipe.

L'équipe évoluera sous le nom de : _____

La liste des joueurs constituant l'entente sera renseignée dans Gesthand.

Dans le cadre de la CMCD, l'équipe sera comptabilisée pour le club de

Fait à : _____, le _____

	DATE ET SIGNATURE
Le Président du club SUPPORT :	
Le Président du club A :	
Le Président du club B :	
Le Président du club C :	
Le Président du club D :	

AUTORISATION DE PARTICIPATION DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT DE CLUBS

Joueur concerné :

Nom : Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de Licence : _____

Club d'origine : _____

Autorisation parentale :

Je soussigné représentant légal de
reconnais avoir pris connaissance que mon enfant sera amené à participer à une compétition
avec des joueurs d'autres clubs.

Date et signature du représentant légal :

Document à retourner au Comité de l'Aube de Handball
à l'adresse mail suivante : 5610000@ffhandball.net

BUDGET



BUDGET 2023

CHARGES	2 023	<i>2022</i>
EQUIPEMENTS	550,00	<i>0,00</i>
FOURNITURES DE BUREAU	1 500,00	<i>1 699,75</i>
GAS OIL	2 200,00	<i>2 165,32</i>
LOYERS	2 600,00	<i>2 505,20</i>
LOCATIONS DIVERSES - VEHICULE	3 400,00	<i>3 378,60</i>
MAINTENANCE	465,00	<i>464,69</i>
ENTRETIEN VEHICULE	520,00	<i>514,10</i>
ASSURANCE MULTIRISQUE + VEHICULE	900,00	<i>884,78</i>
DOCUMENTATION TECHNIQUE	50,00	<i>0,00</i>
ARBITRAGE	2 870,00	<i>3 692,29</i>
FRAIS FORMATEURS	120,00	<i>55,00</i>
INTERVENTIONS	2 600,00	<i>3 637,29</i>
RECOMPENSES	150,00	<i>0,00</i>
SPORTIVE	2 510,00	<i>2 156,21</i>
COUPE DE FRANCE	400,00	<i>0,00</i>
FRAIS COMMISSION	2 000,00	<i>2 081,28</i>
CHAMPIONS DE L' AUBE - RECOMPENS	110,00	<i>74,93</i>
TECHNIQUE	17 440,00	<i>25 547,00</i>
STAGES	10 600,00	<i>17 137,04</i>
CENTRE DEPARTEMENTAL	1 250,00	<i>1 669,11</i>
INTERCOMITES	3 790,00	<i>4 478,21</i>
INTERVENTIONS CTF	1 800,00	<i>2 262,64</i>
HONORAIRES DIVERS	800,00	<i>798,00</i>
SITE INTERNET	340,00	<i>331,08</i>
DEPLACEMENTS CONSEIL D' ADMINISTRATION	550,00	<i>537,28</i>
RECEPTIONS BUREAU DIRECTEUR	1 600,00	<i>3 161,74</i>
MANIFESTATIONS	850,00	<i>1 406,74</i>
FRAIS PTT ET TELEPHONE	650,00	<i>673,10</i>
FRAIS FINANCIERS	100,00	<i>125,16</i>
COTISATIONS DONS DIVERS	120,00	<i>100,00</i>
FORMATION PROFESSIONNELLE	600,00	<i>639,22</i>
FRAIS DE PERSONNEL	38 000,00	<i>37 341,35</i>
CHARGES PATRONALES	9 700,00	<i>9 635,45</i>
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATION		<i>267,00</i>
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	88 315,00	<i>98 024,06</i>



BUDGET 2023

PRODUITS		2 023	<i>2 022</i>
PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES		3 000,00	<i>2700,86</i>
COMMANDES CLUBS		600,00	<i>520,00</i>
ARBITRAGE		0,00	<i>0,00</i>
COTISATIONS	0,00		
SPORTIVE		8 400,00	<i>9 520,00</i>
AMENDES	0,00		<i>0,00</i>
ENGAGEMENTS	8 000,00		<i>9 020,00</i>
ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE	400,00		<i>500,00</i>
TECHNIQUE		15 160,00	<i>16 958,31</i>
STAGES	3 000,00		<i>5 256,18</i>
INTERCOMITES	160,00		<i>156,60</i>
INTERVENTIONS SCOLAIRES	0,00		<i>0,00</i>
INTERVENTIONS CLUBS	0,00		<i>0,00</i>
LIGUE CTF	12 000,00		<i>11 545,53</i>
FRAIS DE SECRETARIAT		0,00	<i>0,00</i>
COTISATION CENTRE DEPARTEMENTAL		7 100,00	<i>6 771,18</i>
COTISATION DEPARTEMENTALE		31 300,00	<i>31 048,20</i>
SPONSORS		0,00	<i>0,00</i>
SUBVENTIONS		22 755,00	<i>13 650,00</i>
ANS	13 000,00		<i>7 250,00</i>
CONSEIL DEPARTEMENTAL	7 000,00		<i>6 400,00</i>
FFHB + Ligue GE	2 755,00		<i>0,00</i>
TRANSFERTS DE CHARGE			<i>444,4</i>
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		88 315,00	<i>81612,95</i>



**COTISATIONS
DEPARTEMENTALES
Prévisions 2024**

Licences 2022/2023	compétitives	non compétitives	Événementielles	Cotisation Centre départemental 4,40 €	Cotisation départementale 19,40 €	Total
FJ BAR SUR SEINE	122	12	0	563,20 €	2 483,20 €	3 046,40
E TROYES AC	121	29	562	596,20 €	2 628,70	3 224,90
ROMILLY HB	157	40	387	778,80 €	3 433,80	4 212,60
BRIENNE HB	110	30	133	550,00 €	2 425,00	2 975,00
AS STE MAURE TROYES	80	72	168	510,40 €	2 250,40	2 760,80
ROSIERES ST JULIEN	268	59	1402	1 309,00 €	5 771,50	7 080,50
ESC PAYS D'ORIENT	16	2	0	74,80 €	329,80	404,60
ASPTT TROYES	15	5	0	77,00 €	339,50	416,50
US STE MAURE	100	31	0	508,20 €	2 240,70	2 748,90
HBC VENDEUVRE	55	23	0	292,60 €	1 290,10	1 582,70
CS VALLEE DE LA VANNE	78	28	346	404,80 €	1 784,80	2 189,60
HBC SAVINO CHAPELAIN	170	29	327	811,80 €	3 579,30	4 391,10
PL BAR SUR AUBE	29	11	0	151,80 €	669,30	821,10
ARCIS HB FEMININ	57	22	0	299,20 €	1 319,20	1 618,40
NOGENT HB	35	8	0	171,60	756,60	928,20
				7 099,40	31 301,90	38 401,30

Premier versement (décembre 2023)	Second versement (fin mars 2024)	Régularisation (juin 2024)
1015,47	1015,47	1015,46
1074,97	1074,97	1074,96
1404,20	1404,20	1404,20
991,67	991,67	991,66
920,27	920,27	920,26
2360,17	2360,17	2360,16
134,87	134,87	134,86
138,84	138,84	138,82
916,30	916,30	916,30
527,57	527,57	527,56
729,87	729,87	729,86
1463,70	1463,70	1463,70
273,70	273,70	273,70
539,47	539,47	539,46
309,40	309,40	309,40



BAREME DES DROITS ET AMENDES

AMENDES COMPETITION

Dirigeant non enregistré sur la liste d'une convention

Absence de maillots différents

Aire de jeu non complètement adaptée aux textes en vigueur

Absence de responsable de l'espace de compétition

Conclusion de rencontre non parvenue dans les délais

Changement date, horaire, ou lieu (> 16)

Changement date, horaire, ou lieu (autres)

Demande de report de match (> 16)

Demande de report de match (jeunes)

Non utilisation de la feuille électronique (hors panne)

Non-respect du délai de mise à jour de la base de données

Manquement vérification de la feuille de match

Inscription d'un Officiel de Table non conforme

Manquement secrétaire/chronométrateur sur feuille de match

Manquement au relevé des buts

Mentions manquantes sur feuille de match (club de l'arbitre)

Absence de licence avec justificatif d'identité (par licence)

Officiel de banc ou de table non licencié

Retard transmission feuille de match (< 3 jours)

Retard transmission feuille de match (+ 3 jours)

Forfait isolé >16

Forfait isolé Jeunes et < 18 ans

Forfait général >16

+ 15 jours avant début compétition

Forfait général Jeunes et < 18 ans

+ 15 jours avant début compétition

Forfait Coupe de France (1er tour)

Forfait Coupe de France (à partir du 2e tour)

Résultat non communiqué

récidives

Match perdu par pénalité >16

Match perdu par pénalité Jeunes et < 18 ans

Forfait Plateaux

Non transmission convocation sélection

Frais de déplacement des équipes par km

Absence de déclaration d'organisation match amical

Absence de demande d'arbitre officiel match amical

Absence feuille de match amical

Non respect des dispositions prévues dans la déclaration

Pénalité liée au rejet d'un prélèvement bancaire

N - 1	COMITE
40	40
64	64
250	250
10	10
20	20
20	20
10	10
20	20
10	10
110	110
10	10
10	10
10	10
10	10
10	10
10	10
10	10
60	60
110	110
60	60
330	330
165	165
180	180
90	90
50	engagement conservé
50	50
10	10
60	60
20	20
10	10
10	10
210	210
1,30	1,30
50	170
50	50
40	40
50	50
10	15

ARBITRAGE

Arbitre pas en tenue officielle : amende club
 Suivis Juge Arbitre Jeune pour autre club
 Suivis Juge Arbitre Adulte
 Frais kilométriques

10	10
20	20
25	25
0,30	0,30

FRAIS DE SEJOUR

Délégation Sportive
 Déplacement parents / stagiaire par km

20	20
0,15	0,15

CADRES TECHNIQUES

Formation entraîneurs (stage journée)
 (stage journée + soirée 22h)
 Formation joueurs (stage journée)
 (stage journée + soirée 22h)
 (stage journée + soirée + nuit)
 Moniteur (journée + nuit)
 Formation Arbitrage (soirée)
 (stage 1/2 journée)
 (stage journée)
 (stage journée + soirée)
 Majoration Diplôme ou Brevet d'Etat (par journée)

N1/N2/N3/N4/N5	N1/N2/N3/N4/N5
--/--/40/50/50	--/--/40/50/50
--/--/50/60/60	--/--/50/60/60
15/20/35/40/50	15/20/35/40/50
20/25/40/45/55	20/25/40/45/55
25/30/45/50/50	25/30/45/50/50
30	30
30	30
divisé par 2	25
50	50
60	60
10	10

AMENDE ABSENCE A. G. (par pouvoir)

85	85
----	-----------

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Avertissement et/ou Blâme
 Par date de suspension ferme
 Pour une suspension d'un an ou de deux ans
 Pour une suspension de 3 ans et plus
 Inéligibilité à temps (par an)
 Radiation
 Par date de rencontre à huis clos
 Par date de suspension de salle
 Pénalité financière divisée par 2 pour sanction disciplinaire assortie du sursis

30	30
60	60
100	100
140	140
350	350
160	160
75	75
95	95

POUR TOUT TARIF NON RÉFÉRENCÉ : APPLICATION DU TARIF FÉDÉRAL OU REGIONAL

Tarifs des licences Saison 2023-2024

Valables uniquement pour les clubs dépendant du COMITE DE L'AUBE DE HANDBALL

Licence (1)	Répartition					Prix Total	
	FFHB (2)	assurance Individuelle Accident	Prix total + assur. IA (3)	Ligue (rég.)	Comité (dép.)		
▶ Compétitive							
plus de 16 ans	33,16 €	2,64 €	35,80 €	20,00 €	23,80 €	79,60 €	
12 et 16 ans	21,43 €	1,02 €	22,45 €	18,00 €	23,80 €	64,25 €	
moins de 12 ans	16,51 €	0,29 €	16,80 €	12,00 €	23,80 €	52,60 €	
blanche joueur	33,16 €	2,64 €	35,80 €	20,00 €	23,80 €	79,60 €	
indépendant	33,16 €	2,64 €	35,80 €	20,00 €	23,80 €	79,60 €	
corpo	26,41 €	2,64 €	29,05 €	10,00 €	23,80 €	62,85 €	
▶ Non compétitive							
loisirs (16 ans et plus)	25,69 €	2,36 €	28,05 €	15,00 €	11,90 €	54,95 €	
handfit	25,69 €	2,36 €	28,05 €	10,00 €	11,90 €	49,95 €	
handensemble	12,81 €	0,89 €	13,70 €	10,00 €	11,90 €	35,60 €	
babyhand	16,51 €	0,29 €	16,80 €	12,00 €	11,90 €	40,70 €	
▶ Dirigeant							
dirigeant	18,41 €	0,99 €	19,40 €	10,00 €	11,90 €	41,30 €	
blanche dirigeant	18,41 €	0,99 €	19,40 €	10,00 €	11,90 €	41,30 €	
▶ Événementielle							
tous âges (4)	0,06 €	0,13 €	0,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

(1) Les âges sont définis comme suit : année de début de saison - année de naissance. Exemple, pour une personne née en 2005, on retiendra 18 ans (2023 - 2005 = 18).

(2) La part revenant à la FFHB comprend : le prix de la licence + le prix de l'assurance de responsabilité civile obligatoire + la contribution à la Maison du Handball (sans l'assurance IA).

(3) Depuis 2016, le prix total de la licence inclue l'assurance Individuelle Accident (IA) qui est facultative. Les personnes souhaitant renoncer à cette assurance IA facultative doivent faire le courrier de refus, en consultant la fiche d'information "Assurance".

(4) Assurances Responsabilité Civile (0,06 €) et Individuelle Accident (0,13 €) prises en charge par la fédération.

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par MMA, comprenant notamment la garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail, garantie non comprise dans la formule de base, suivant plusieurs formules (coût annuel) :

option 1 : 59 € ; option 2 : 99 € ; option 3 : 159 €.

L'exercice de certaines fonctions est peut-être conditionné à l'adhésion avec une licence bien précise. Par exemple : les arbitres doivent posséder une licence joueur ou indépendant (cf. règlements généraux, article 91). Pour plus de renseignements, consulter les statuts et règlements de la Fédération Française de Handball pour la saison concernée.



TARIFS D'ENGAGEMENT

MASCULINS

Championnat	+ 16 ans	- 18 ans	- 15 ans	- 13 ans	- 11 ans
INTERDEP Phase 1	180 €	60 €	42,50 €	42,50 €	80 €
INTERDEP Phase 2		60 €	42,50 €	42,50 €	

Coupes	Super Coupe	+ 16 ans	- 18 ans	- 15 ans	- 13 ans	- 11 ans
Tarif	40 €	40 €	20 €	20 €	20 €	20 €

FEMININES

Championnat	+ 16 ans	- 18 ans	- 15 ans	- 13 ans	- 11 ans
INTERDEP Phase 1	180 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €	80 €
INTERDEP Phase 2		42,50 €	42,50 €	42,50 €	

Coupes	Super Coupe	+ 16 ans	- 18 ans	- 15 ans	- 13 ans	- 11 ans
Tarif	40 €	40 €	20 €	20 €	20 €	20 €

**LE
PALMARES**



CHAMPIONNATS MASCULINS SAISON 2022 / 2023

+ 16 ans Masculins PRENATIONAL :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff.
1	HOMECOURT	55	21	17	0	4	626	511	115
2	TAISSY	54	21	16	1	4	628	557	71
3	HOENHEIM	51	21	14	2	5	646	569	77
4	ENT ROUFFACH/SOULTZMATT	48	21	13	1	7	592	573	19
5	HOCHFELDEN/DETTWILLER	45	21	10	4	7	587	577	10
6	LINGOLSHEIM	43	21	9	4	8	595	616	-21
7	VILLERS 2	42	21	9	3	9	651	601	50
8	RC EPERNAY	39	21	9	0	12	602	583	19
9	BENFELD	37	21	8	0	13	563	567	-4
10	ASPTT BAR LE DUC	37	21	7	2	12	549	589	-40
11	ROMILLY HB	30	21	3	3	15	602	684	-82
12	AL NEUVES-MAISONS	22	21	1	0	20	477	691	-214

+ 16 ans Masculins Bassin Champagne-Lorraine EXCELLENCE Poule 1 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	But+	But-	Diff.
1	ST BRICE-COURCELLES 2	44	16	14	0	2	496	407	89
2	ENT CHEVILLON/PONT VARIN 1	41	16	12	1	3	495	416	79
3	METZ MAGNY	42	16	13	0	3	589	433	156
4	ENT TROYES AUBE CHAMPAGNE	39	16	11	1	4	530	417	113
5	REVIGNY ORNAIN	34	16	9	0	7	467	480	-13
6	TINQUEUX GUEUX	25	16	4	1	11	450	511	-61
7	ASPTT BAR LE DUC HANDBALL 2	22	16	3	0	13	401	542	-141
8	SAVINO CHAP/ROSIERES ST JUL 2	22	16	3	0	13	433	465	-32
9	BOGNY HAUTES RIVIERES	19	16	1	1	14	381	571	-190
10	HAND SEDAN ARDENNES (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0
11	METZ HB 2 (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0

+ 16 ans Masculins Bassin Champagne-Lorraine HONNEUR Poule 1 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff
1	RC EPERNAY	42	16	13	0	3	503	400	103
2	LANGRES	37	16	10	1	5	478	430	48
3	US STE MAURE	37	16	10	1	5	448	411	37
4	FJ BAR SUR SEINE	36	16	9	2	5	454	408	46
5	TAISSY 2	33	16	8	1	7	426	421	5
6	VAL DE MEUSE	29	16	5	3	8	456	454	2
7	LACS CHAMPAGNE	27	16	4	3	9	455	468	-13
8	ENT PONT VARIN/CHEVILLON 2	26	16	5	0	11	381	468	-87
9	CHAUMONT	21	16	2	1	13	428	569	-141

+16 ANS Masculins Inter-Départementaux AUBE :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ETAC 2	54	18	18	0	0	656	365	291
2	HBC SAVINO-CHAPELAIN 3	50	18	16	0	2	546	373	173
3	ROSIERES ST JULIEN VENDEUVRE 3	40	18	11	0	7	419	366	53
4	ESC PAYS D'ORIENT	37	18	9	1	8	451	442	9
5	ASPTT TROYES	34	18	8	0	10	446	457	-11
6	US STE MAURE 2	33	18	7	1	10	391	469	-78
7	ROMILLY HB 2	31	18	6	1	11	458	543	-85
8	CS VALLEE VANNE	30	18	6	0	12	392	480	-88
9	LACS CHAMPAGNE SM2	27	18	4	1	13	411	495	-84
10	VENDEUVRE ROSIERES ST JULIEN 4	24	18	3	0	15	343	523	-180

- 18 ans Masculins NATIONAL Phase 1 Poule 8 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ROSIERES-ST-JUL/SAVINO-CHAP	24	10	6	2	2	317	302	15
2	NANCY HANDBALL	22	10	6	0	4	268	245	23
3	SELESTAT ALSACE HANDBALL	22	10	5	3	2	285	251	34
4	VILLERS HANDBALL	19	10	4	1	5	267	290	-23
5	E. STRASBOURG SCHILTIGHEIM	19	10	4	1	5	323	319	4
6	SARREBOURG MOSELLE SUD	13	10	1	1	8	268	321	-53

- 18 ans Masculins NATIONAL Phase 2 Championnat Poule 3 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ENTENTE LILLE METROPOLE	30	10	10	0	0	372	288	84
2	MASSY ESSONNE HB	22	10	6	0	4	318	274	44
3	GRAND BESANCON DOUBS	22	10	6	0	4	346	347	-1
4	ROSIERES-ST-JUL/SAVINO-CHAP	19	10	4	1	5	322	333	-11
5	ST GENIS LAVAL AL HANDBALL	15	10	2	1	7	280	334	-54
6	NANCY HANDBALL	12	10	1	0	9	271	333	-62

- 18 ans Masculins EXCELLENCE Poule 1 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ENT EPERN'AY	50	18	16	0	2	654	453	201
2	ARGONNE MEUSE	40	18	10	2	6	566	556	10
3	TAISSY CLUB	38	18	10	0	8	560	526	34
4	HAND SEDAN ARDENNES	37	18	9	1	8	536	586	-50
5	CHAUMONT	37	18	9	1	8	566	576	-10
6	ENT TROYES AUBE CHAMP.	35	18	8	1	9	475	499	-24
7	AS ST BRICE	35	18	8	1	9	467	518	-51
8	SAVINO CHAP/ROSIERES ST J	34	18	8	0	10	570	576	-6
9	ASPTT CHALONS EN CHAMPAGNE	30	18	6	0	12	542	582	-40
10	ROMILLY HB	24	18	3	0	15	542	606	-64

- 18 ans Masculins Poule 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff	For
1	ROSIERES ST-JULIEN HB	45	18	13	1	4	562	454	108	0
2	VAUBECOURT MDJ	45	18	13	1	4	497	429	68	0
3	VIGNEULLES HB AS	43	18	13	0	5	636	507	129	1
4	LACS CHAMPAGNE	41	18	11	1	6	571	488	83	0
5	CO JOINVILLE	39	18	10	1	7	591	532	59	0
6	US STE MAURE	36	18	9	0	9	537	497	40	0
7	FJ BAR SUR SEINE	36	18	8	2	8	498	473	25	0
8	ASPTT BAR LE DUC	30	18	5	2	11	493	563	-70	0
9	AS FRONCLES	25	18	4	0	14	443	594	-151	1
10	HB MONTIER-EN-DER	16	18	0	0	18	314	605	-291	2

- 18 ans Masculins Inter-Dpartemental Poule 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff	For
1	ROSIERES ST-JULIEN HB	45	18	13	1	4	562	454	108	0
2	VAUBECOURT MDJ	45	18	13	1	4	497	429	68	0
3	VIGNEULLES HB AS	43	18	13	0	5	636	507	129	1
4	LACS CHAMPAGNE	41	18	11	1	6	571	488	83	0
5	CO JOINVILLE	39	18	10	1	7	591	532	59	0
6	US STE MAURE	36	18	9	0	9	537	497	40	0
7	FJ BAR SUR SEINE	36	18	8	2	8	498	473	25	0
8	ASPTT BAR LE DUC	30	18	5	2	11	493	563	-70	0
9	AS FRONCLES	25	18	4	0	14	443	594	-151	1
10	HB MONTIER-EN-DER	16	18	0	0	18	314	605	-291	2

- 18 ans Masculins Inter-Départemental Poule 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff	For
1	ROSIERES ST-JULIEN HB	45	18	13	1	4	562	454	108	0
2	VAUBECOURT MDJ	45	18	13	1	4	497	429	68	0
3	VIGNEULLES HB AS	43	18	13	0	5	636	507	129	1
4	LACS CHAMPAGNE	41	18	11	1	6	571	488	83	0
5	CO JOINVILLE	39	18	10	1	7	591	532	59	0
6	US STE MAURE	36	18	9	0	9	537	497	40	0
7	FJ BAR SUR SEINE	36	18	8	2	8	498	473	25	0
8	ASPTT BAR LE DUC	30	18	5	2	11	493	563	-70	0
9	AS FRONCLES	25	18	4	0	14	443	594	-151	1
10	HB MONTIER-EN-DER	16	18	0	0	18	314	605	-291	2

-15 Masculins EXCELLENCE Phase 1 Poule 1 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff
1	BASSIN MUSSIPONTAIN	38	14	12	0	2	457	299	158
2	ROSIERES ST-JULIEN	35	14	10	1	3	376	357	19
3	HOMECOURT	34	14	10	0	4	414	356	58
4	SAVINO-CHAPELAIN	33	14	9	1	4	429	332	97
5	AS ST BRICE	22	14	3	2	9	311	404	-93
6	VILLERS	22	14	3	2	9	373	414	-41
7	ASPTT BAR LE DUC	22	14	3	2	9	345	395	-50
8	ENT TROYES AUBE CHA.	18	14	1	2	11	280	417	-137

-15 Masculins EXCELLENCE Phase 2 Poule 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff
1	BOUZONVILLE U15M	6	2	2	0	0	63	54	9
2	EPINAL HB U15M	4	2	1	0	1	55	52	3
3	ROSIERES ST-JULIEN	2	2	0	0	2	51	63	-12

-15 Masculins EXCELLENCE Phase 2 Poule 4 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff
1	COLMAR HC	6	2	2	0	0	47	42	5
2	SAVINO-CHAPELAIN	4	2	1	0	1	57	58	-1
3	ROMBAS	2	2	0	0	2	50	54	-4

-15 Masculins EXCELLENCE Phase 2 Poule 8 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ENT RIED'HANDBALL	6	2	2	0	0	58	47	11
2	LINGOLSHEIM	4	2	1	0	1	55	58	-3
3	ENT TROYES AUBE CHAMP.	2	2	0	0	2	51	59	-8

-15 Masculins Inter-Départementaux AUBE-MARNE Poule 3 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff	For
1	ASPTT CHALONS	47	16	15	1	0	622	297	325	0
2	RC EPERNAY 1	43	16	13	1	2	602	346	256	0
3	ROMILLY HB	40	16	12	0	4	515	402	113	0
4	AS. VITRY	34	16	9	0	7	480	417	63	0
5	SAL AY	34	16	9	0	7	432	475	-43	0
6	LACS CHAMPAGNE	28	16	6	0	10	374	420	-46	0
7	FJ BAR SUR SEINE	26	16	5	0	11	401	461	-60	0
8	ASC AVIZE HB	20	16	2	0	14	282	468	-186	0
9	RC EPERNAY 2	15	16	0	0	16	205	627	-422	1

-13 Masculins Inter-Départementaux Poule 9 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff	For
1	ROSIERES ST-JULIEN 1	54	18	18	0	0	634	230	404	0
2	ROMILLY HB	48	18	15	0	3	623	260	363	0
3	US STE MAURE	48	18	15	0	3	581	293	288	0
4	HBC SAVINO-CHAPELAIN	38	18	9	2	7	415	333	82	0
5	CS VALLEE VANNE	38	18	9	2	7	412	426	-14	0
6	ROSIERES ST-JULIEN 2	36	18	9	0	9	369	331	38	0
7	FJ BAR/SEINE	32	18	7	0	11	227	366	-139	0
8	ETAC	22	18	2	0	16	156	471	-315	0
9	LACS CHAMPAGNE	22	18	2	0	16	173	579	-406	0
10	NOGENT HB	20	18	2	0	16	226	527	-301	2

-11 Masculins Départementaux Phase 1 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff	For
1	HBC SAVINO-CHAPELAIN	18	6	6	0	0	177	36	141	0
2	ROSIERES ST-JULIEN HB	16	6	5	0	1	223	45	178	0
3	HBC SAVINO-CHAPELAIN 2	13	6	3	1	2	77	101	-24	0
4	US STE MAURE	12	6	1	2	2	80	115	-35	0
5	FJ BAR SUR SEINE	11	6	2	1	3	75	147	-72	0
6	NOGENT HB	5	6	1	0	4	19	105	-86	3
7	ROMILLY HB	5	6	0	0	6	36	138	-102	1

-11 Masculins Départementaux Phase 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff	For
1	HBC SAVINO-CHAPELAIN	21	7	7	0	0	251	50	201	0
2	ROSIERES ST-JULIEN HB	19	7	6	0	1	197	74	123	0
3	HBC SAVINO-CHAPELAIN 2	15	7	4	0	3	92	122	-30	0
4	ETAC	15	7	4	0	3	132	100	32	0
5	ROSIERES ST-JULIEN HB 2	13	7	3	0	4	82	134	-52	0
6	US STE MAURE	13	7	3	0	4	113	152	-39	0
7	FJ BAR SUR SEINE	9	7	1	0	6	59	161	-102	0
8	ROMILLY HB	6	7	0	0	7	35	168	-133	1

-11 Masculins Départementaux Mixtes Phase 1 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff	For
1	ETAC	15	5	5	0	0	91	18	73	0
2	ROSIERES ST-JULIEN HB	13	5	4	0	1	89	41	48	0
3	LACS CHAMPAGNE	11	5	3	0	2	59	43	16	0
4	HBC VENDEUVRE	9	5	2	0	3	69	51	18	0
5	CS VALLEE VANNE	7	5	1	0	4	30	86	-56	0
6	ROMILLY HB	5	5	0	0	5	4	103	-99	0

-11 Masculins Départementaux Mixtes Phase 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Diff	For
1	HBC VENDEUVRE	16	6	5	0	1	109	55	54	0
2	LACS CHAMPAGNE	13	6	3	1	2	82	75	7	0
3	NOGENT HB	13	6	3	1	2	71	62	9	0
4	CS VALLEE VANNE	5	6	0	0	6	27	97	-70	1



CHAMPIONNATS FEMININES SAISON 2022 / 2023

+ 16 ans Féminines Championnat de France NATIONAL II Poule 4 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff.
1	SBBL HANDBALL BETHUNE	57	22	17	1	4	631	543	88
2	AS SAINTE-MAURE-TROYES HB	53	22	15	1	6	647	542	105
3	ROSIERES ST-JULIEN HB	52	22	15	0	7	645	564	81
4	HBC BULLY LES MINES	50	22	13	2	7	582	573	9
5	ASSOCIATION SPORTIVE	47	22	12	1	9	594	540	54
6	LOMME LILLE METROPOLE HB	43	22	10	1	11	575	577	-2
7	CLUB MUNICIPAL	43	22	10	1	11	573	578	-5
8	SAMBRE AVESNOIS HANDBALL	41	22	10	0	12	623	626	-3
9	SAINT QUENTIN HANDBALL	40	22	8	2	12	549	595	-46
10	HANDBALL HAZEBROUCK 71	40	22	8	2	12	576	595	-19
11	H.B.C. CORBIE	37	22	7	1	14	578	591	-13
12	UNION SPORTIVE IVRY HANDBALL	24	22	1	0	21	490	739	-249

+ 16 ans Féminines NATIONAL III Territorial Poule 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Dif
1	DEUX VALLEES	49	18	16	0	1	559	447	112
2	TAISSY	48	18	14	2	2	512	419	93
3	TOUL	42	18	10	4	4	470	435	35
4	ROSIERES ST-JULIEN 2	40	18	10	2	6	495	451	44
5	REIMS CHAMPAGNE 2	34	18	7	2	9	449	449	0
6	ENT HETTANGE/RODEMACK	34	18	7	2	9	416	434	-18
7	ALLIANCE SUD MEUSIENNE	34	18	7	2	9	464	485	-21
8	CHAUMONT	30	18	5	2	11	508	550	-42
9	MONTIGNY LES METZ 2	23	18	2	1	15	469	596	-127
10	METZ HB 3	21	18	2	1	14	374	450	-76

+16 ans Féminines Inter-départementale AUBE :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff	For
1	HBC SAVINO-CHAPELAIN	45	16	14	1	1	472	320	152	0
2	STE MAURE TROYES/ARCIS 2	42	16	13	0	3	457	337	120	0
3	CS VALLEE VANNE	40	16	12	0	4	399	296	103	0
4	LACS CHAMPAGNE SF	33	16	9	0	7	294	293	1	1
5	VAL DE MEUSE	32	16	8	0	8	386	410	-24	0
6	AS FRONCLES	26	16	5	1	10	366	417	-51	1
7	FJ BAR SUR SEINE	26	16	5	0	11	332	383	-51	0
8	ROSIERES ST-JULIEN 3	23	16	4	0	12	275	336	-61	1
9	HBC VENDEUVRE	18	16	1	0	15	277	466	-189	0

+16 ans Féminines Inter-départementale MARNE AUBE :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff.
1	VAUBECOURT	40	14	13	0	1	386	239	147
2	ENT EPERN'AY	37	14	11	1	2	329	265	64
3	ROMILLY HB	32	14	8	2	4	388	353	35
4	MOURMELON	26	14	6	0	8	302	317	-15
5	AVIZE	23	14	4	1	9	270	345	-75
6	REVIGNY	22	14	4	0	10	267	303	-36
7	VERDUN	22	14	5	0	9	258	341	-83
8	CHALONS	20	14	3	0	11	258	295	-37

- 18 ans Féminines Région Poule 1 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff.
1	DUDELANGE	39	14	13	0	1	441	172	269
2	ALLIANCE SUD MEUSIENNE	32	14	9	0	5	398	350	48
3	PAGNY SUR MOSELLE	32	14	9	0	5	306	309	-3
4	METZ HB 2	31	14	9	0	5	391	308	83
5	HAND SEDAN ARDENNES	26	14	6	0	8	339	403	-64
6	HBC NANCY SLUC	26	14	6	0	8	299	325	-26
7	ENT REIMS/ST BRICE	20	14	3	0	11	307	420	-113
8	ENT STE MAURE TROYES/ARCIS	14	14	1	0	13	231	425	-194

- 18 ans Féminines Inter-départementale Phase 1 Poule 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nul	P	Buts+	Buts-	Diff.
1	ENT PONT VARIN / CHEVILLON	27	10	8	1	1	285	211	74
2	ENT CHAUMONT/FRONCLES	26	10	8	0	2	268	182	86
3	ENT EPERNAY/ AY	25	10	7	1	2	288	220	68
4	AS. VITRY	18	10	4	0	6	202	247	-45
5	ENT LANGRES /CHALINDREY	14	10	2	0	8	226	251	-25
6	HBC SAVINO-CHAPELAIN	10	10	0	0	10	161	319	-158

- 18 ans Féminines Inter-départementale Phase 2 Poule Basse :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nul	P	Buts+	Buts-	Diff.
1	ENT LANGRES /CSC	26	9	8	1	0	295	166	129
2	AS. VITRY	22	9	6	1	2	240	177	63
3	HBC SAVINO-CHAPELAIN	19	9	5	0	4	211	196	15
4	HANDBALL CLUB COMMERCY	16	9	4	0	5	162	212	-50
5	HBC VOUZIERES	12	9	2	0	7	155	174	-19
6	ALLIANCE SUD MEUSIENNE	9	9	1	0	8	118	256	-138

- 17 ans Féminines NATIONAL Phase 1 Poule 9 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Nul	P	Buts+	Buts-	Diff.
1	ENT AULNAY HB / LE BOURGET	25	10	7	1	2	331	278	53
2	CERGY HANDBALL	24	10	6	2	2	314	268	46
3	ROSIERES-ST-J / VENDEUVRE / SAVINO-CHAPELAIN	21	10	5	1	4	241	252	-11
4	LOMME-LILLE METROPOLE HB	17	10	3	2	5	272	298	-26
5	VILLIERS ETUDIANTS CLUB	17	10	3	1	6	280	311	-31
6	ST AMAND-PORTE HAINAUT	15	10	2	1	7	273	304	-31

- 17 ans Féminines NATIONAL Phase 2 Poule 5 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff
1	ENTENTE AULNAY HB / LE BOURGET	28	10	9	0	1	358	261	97
2	HANDBALL CLUB SERRIS VAL D'EUROPE	22	10	5	2	3	307	283	24
3	PARIS GALAXY FEMININ	21	10	5	1	4	279	277	2
4	CERGY HANDBALL	19	10	4	1	5	307	298	9
5	BASSIN MUSSIPONTAIN HANDBALL	16	10	3	0	7	209	276	-67
6	ROSIERES-SAINT-JULIEN / VENDEUVRE / SAVINO-CHAPELAIN	14	10	2	0	8	245	310	-65

- 16 ans Féminines Région Phase 1 Poule 1 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff
1	ARGONNE MEUSE	35	14	10	1	3	342	302	40
2	ROSIERES ST JU/VENDEUVRE/SAVINO CHAP	34	14	10	0	4	343	281	62
3	VILLERS	31	14	8	1	5	369	317	52
4	HBC NANCY SLUC	30	14	8	0	6	326	307	19
5	P2H HB	29	14	7	1	6	311	313	-2
6	YVOIS-CARIGNAN	28	14	7	0	7	331	333	-2
7	LACS CHAMPAGNE	21	14	3	1	10	289	348	-59
8	BASSIN MUSSIPONTAIN	16	14	1	0	13	234	344	-110

- 16 ans Féminines Région Phase 2 Poule 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Ns	P	Buts+	Buts-	Diff
1	ROSIERES ST J/VENDEUVRE/SAVINO CHAP	6	2	2	0	0	56	41	15
2	ENT MULHOUSE/KINGERSHEIM U16F	4	2	1	0	1	47	56	-9
3	DEUX VALLEES KOENIGSMACKER U16F	2	2	0	0	2	49	55	-6

- 16 ans Féminines Région Phase 2 Poule 7 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	Ns	P	Buts+	Buts-	Diff
1	LACS CHAMPAGNE	4	2	1	0	1	43	29	14
2	WITTENHEIM/ENSISHEIM	3	2	1	0	1	20	20	0
3	ENT HETTANGE/RODEMACK	3	2	1	0	1	29	43	-14

-15 Féminines Inter-départementale Poule 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts +	Buts -	Dif	For
1	ENT STE MAURE-TROYES/ARCIS	42	14	14	0	0	378	215	163	0
2	FJEP SLIC CHEVILLON	38	14	12	0	2	426	253	173	0
3	HB LANGRES	29	13	8	0	5	340	266	74	0
4	CHAUMONT HANDBALL	28	14	7	0	7	299	256	43	0
5	SAVINO/ROSIERES	25	13	6	1	6	301	272	29	1
6	FJ BAR SUR SEINE	23	14	4	1	9	197	253	-56	0
7	ROMILLY HB	20	14	3	0	11	292	387	-95	0
8	ESC CONNANTRE	14	14	0	0	14	143	474	-331	0

-13 Féminines Inter-départementale Poule 8 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff
1	ROSIERES ST-JULIEN HB	48	16	16	0	0	583	127	456
2	AS STE MAURE-TROYES	44	16	14	0	2	448	173	275
3	ARCIS HF	38	16	11	0	5	407	247	160
4	AS. VITRY	36	16	10	0	6	310	211	99
5	FJEP SLIC CHEVILLON	32	16	8	0	8	301	299	2
6	CHAUMONT HB	28	16	6	0	10	175	321	-146
7	HBC VAL DE MEUSE	24	16	4	0	12	157	379	-222
8	LACS CHAMPAGNE	20	16	2	0	14	118	376	-258
9	HB MONTIER-EN-DER	18	16	1	0	15	85	451	-366

-11 Féminines départementale Phase 1 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff
1	HBC SAVINO-CHAPELAIN	12	4	4	0	0	82	22	60
2	ASS. STE MAURE-TROYES	10	4	3	0	1	57	25	32
3	ROSIERES ST-JULIEN HB	8	4	2	0	2	51	27	24
4	FJ BAR SUR SEINE	6	4	1	0	3	17	57	-40
5	ARCIS HF	4	4	0	0	4	6	82	-76

-11 Féminines départementale Phase 2 :

	ÉQUIPES	Pts	J	G	N	P	Buts+	Buts-	Diff
1	HBC SAVINO-CHAPELAIN	15	5	5	0	0	98	34	64
2	ROSIERES ST-JULIEN HB	13	5	4	0	1	87	36	51
3	FJ BAR SUR SEINE	9	5	2	0	3	44	55	-11
4	ASS. STE MAURE-TROYES	8	4	2	0	2	59	35	24
5	ARCIS HF	7	5	1	0	4	24	89	-65
6	ROMILLY HB	3	4	0	0	4	4	67	-63



COUPES de l'AUBE

F E M I N I N E S

-11 F	Rosières-St-Julien HB
-13 F	Rosières-St-Julien HB
-15 F	Rosières-St-Julien HB
-18 F	Rosières-St-Julien HB
+16 F	CS Vallée Vanne

M A S C U L I N S

-11 M	HBC Savino Chapelain
-13 M	Rosières-St-Julien HB
-15 M	HBC Savino Chapelain
-18 M	Ent Savino-Chap / Rosières
+16 M	ETAC
+16 Super Coupe	Ent Savino-Chap / Rosières

LES RECOMPENSES



Clubs de JEUNES

Structure	Total ballons	
ROSIERES ST JULIEN HB	27	24
ETAC TROYES	13	11
ROMILLY HB	12	10
HBC SAVINO CHAPELAIN	12	10
FJ BAR SUR SEINE	7	7
ASS BRIENNE	7	7
AS STE MAURE-TROYES	7	7
CS VALLEE VANNE	6	6
US STE MAURE	5	5
ARCIS HB FEMININ	3	4
HBC VENDEUVRE	2	3
PL BAR SUR AUBE	2	3
NOGENT HB	2	3
ESC PAYS D'ORIENT	0	0
ASPTT TROYES	0	0
	105	100



Challenge FAIRPLAY

FEMININES		nombre de participantes	avert.	excl,	disq.	nombre de points	points / match
1	ROMILLY HB	128	11	21	0	221	1,73
2	ARCIS HF	169	17	36	0	377	2,23
3	BRIENNE HANDBALL	135	17	27	1	337	2,50
4	HBC VENDEUVRE	149	18	34	1	408	2,74
5	HBC SAVINO-CHAPELAIN	264	25	74	0	765	2,90
6	CS VALLEE VANNE	186	23	55	0	573	3,08
7	FJ BAR SUR SEINE	136	16	41	0	426	3,13
8	ROSIERES ST-JULIEN HB	678	55	192	7	2325	3,43
9	ASS. STE MAURE-TROYES	447	38	115	9	1638	3,66
10	PL BAR SUR AUBE	24	NON CLASSE				

JEUNES FEMININES		nombre de participantes	avert.	excl,	disq.	nombre de points	points / match
1	ARCIS HF	399	14	34	0	354	0,89
2	HBC SAVINO-CHAPELAIN	326	22	30	0	322	0,99
3	ASS. STE MAURE-TROYES	376	32	34	1	422	1,12
4	BRIENNE HANDBALL	313	24	33	0	354	1,13
5	ROSIERES ST-JULIEN HB	554	31	70	2	831	1,50
6	FJ BAR SUR SEINE	307	25	59	0	615	2,00
7	ROMILLY HB	165	18	37	0	388	2,35
8	PL BAR SUR AUBE	16	NON CLASSE				
9	HBC VENDEUVRE	16	NON CLASSE				

MASCULINS		nombre de participants	avert.	excl,	disq.	nombre de points	points / match
1	ETAC	623	42	97	0	1012	1,62
2	HBC SAVINO-CHAPELAIN	434	33	106	1	1143	2,63
3	ROSIERES ST-JULIEN HB	1111	109	261	8	3119	2,81
4	ASPTT TROYES	193	25	56	0	585	3,03
5	US STE MAURE	486	62	132	2	1482	3,05
6	PL BAR SUR AUBE	209	19	65	0	669	3,20
7	FJ BAR SUR SEINE	278	36	78	2	916	3,29
8	ROMILLY HB	538	57	156	7	1967	3,66
9	BRIENNE HANDBALL	338	45	116	3	1355	4,01
10	ESC PAYS D'ORIENT	171	NON CLASSE				
11	HBC VENDEUVRE	130	NON CLASSE				
12	CS VALLEE VANNE	135	NON CLASSE				

JEUNES MASCULINS		nombre de participants	avert.	excl,	disq.	nombre de points	points / match
1	CS VALLEE VANNE	191	8	11	0	118	0,62
2	ETAC	498	20	39	0	410	0,82
3	US STE MAURE	511	29	43	0	459	0,90
4	ROSIERES ST-JULIEN HB	943	48	87	0	918	0,97
5	HBC SAVINO-CHAPELAIN	676	51	61	0	661	0,98
6	ROMILLY HB	599	55	103	0	1085	1,81
7	FJ BAR SUR SEINE	514	64	88	1	994	1,93
8	ESP. NOGENT	158	15	33	0	345	2,18
9	BRIENNE HANDBALL	299	27	83	0	857	2,87
10	PL BAR SUR AUBE	70	NON CLASSE				